

CHAHID DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Djerad présente ses condoléances au chef d'Etat-Major de l'ANP ainsi qu'à la famille du sergent-chef Lelmaya Seifeddine

P. 24

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

L'Algérie refuse toute ingérence dans ses affaires internes (Goujil)

P. 3

ALGÉRIE-ITALIE

M. Boukadoum reçoit son homologue italien Luigi Di-Maio

P. 24

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Djerad appelle à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a appelé jeudi la communauté internationale à l'union, à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées. Dans une allocution prononcée par visioconférence devant la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la lutte contre la pandémie Covid-19, M. Djerad a indiqué que « La nature et l'impact de cette tragédie mondiale, qui n'a épargné aucun pays, exige de nous, tous, union et entraide afin de favoriser, rapidement, une solution globale et coordonnée permettant à l'ensemble des Etats de garantir à leurs citoyens une prise en charge sanitaire adéquate, ajoutant que « nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples ».

P. 24
DKnews-APS



OPEP+

L'augmentation de la production de 500.000 b/j à partir de janvier prochain, convient à tous les participants (Attar)

P. 7

PLUVIOMÉTRIE

Berraki : "le niveau des barrages en nette hausse"

P. 3

DÉCLARATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE 2020

La souscription prorogée à fin décembre, selon la DGI

P. 6

SANTÉ

ALZHEIMER

Les troubles du sommeil augmentent-ils le risque ?

P.p 12-13

FOOTBALL

USM BEL-ABBÈS

L'entraîneur Bougherara tire la sonnette d'alarme

P. 21



CINÉMA

Décès de l'acteur Mohamed Djouhri

P. 16

TIZI-OUZOU

L'enfant disparu à Ait Yahia Moussa retrouvé mort vendredi

P. 2

TIZI-OUZOU

Une femme meurt brûlée dans l'incendie d'une maison à Ain Zaouïa



Une femme est morte brûlée dans l'incendie d'une maison à Ain Zaouïa, à une quarantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, indique samedi un communiqué de la Protection civile (PC). La victime âgée de 92 ans est morte vendredi après-midi piégée par les flammes dans une maison au village Ighendousen dans la commune de Ain Zaouïa (Daira de Draa El Mizan), précise le texte. Son corps a été déposé à la morgue de l'hôpital de Draa El Mizan par les éléments de l'unité de la Protection civile de Draa El Mizan, a-t-on signalé.

Lors de leur intervention, les agents de la Protection civile ont également sauvé et évacué vers l'hôpital de Boghni, un homme âgé de 56 ans et deux femmes âgées de 53 et 30 ans, qui étaient incommodés par la fumée et en état de choc, a-t-on ajouté. Les murs et les plafonds de l'habitation qui a brûlé ont été noircis par les flammes et des effets vestimentaires, de la literie et des appareils électroménagers ont brûlé dans le feu, dont l'origine n'a pas encore été déterminée, selon le communiqué.

L'enfant disparu à Ait Yahia Moussa retrouvé mort vendredi

L'enfant Yanis Hassani originaire du village Ighil Mouhou dans la commune d'Ait Yahia Moussa à 25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, disparu mardi soir, a été retrouvé mort vendredi vers 13h, a-t-on appris vendredi de la gendarmerie nationale.

Après trois jours de recherches menées par les corps de la gendarmerie nationale et de la protection civile, appuyés par de nombreux citoyens de la localité et de celles voisines, le corps sans vie du petit Yanis, 4 ans et autiste, a été retrouvé dans la forêt de la région, a-t-on indiqué de même source.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame qui a endeuillé la famille de Yanis et jeté l'émoi sur toute la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on ajouté.

La disparition de l'enfant a été signalée par sa famille à la Gendarmerie nationale, mardi soir, qui a précisé que Yanis jouait non loin de la maison avec ses frères qui l'aurait perdu de vue.

MÉTÉO

Des chutes de neige sur les reliefs dépassant 1.000 mètres d'altitude (BMS)



Des chutes de neiges prévues, à partir d'hier matin, sur les reliefs dépassant les 1.000 mètres d'altitude du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, a annoncé l'office national de la météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS).

Les wilayas concernées par ces chutes de neige sont : Sidi-Bel-Abbès, Naâma, Nord d'El Bayadh, Sud de Tlemcen, Nord de Laghouat, Saïda, Tiaret, Nord de Djelfa, Tissemsilt, Ain-Defla, Médéa, Bliida, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Sétif, Bordj-Bou-Arredj et M'Sila. L'épaisseur estimée de la neige variera entre 10 et 15 cm durant la validité de ce BMS.

OUM EL-BOUAGHI Mise en service d'une nouvelle polyclinique à Souk Namane



Une nouvelle polyclinique a été mise en service jeudi à Souk Namane (wilaya d'Oum El-Bouaghi), a indiqué le chargé de gestion de la direction locale de la santé et de la population, Saïd Bouchama.

Cette nouvelle structure baptisée chahid "Ahmed Houam" prend en charge en matière de couverture sanitaire les habitants de cette collectivité locale et ceux des localités limitrophes, a-t-il précisé à l'APS.

La nouvelle polyclinique, comprend plusieurs services, notamment les urgences, une maternité, un service d'imagerie, un laboratoire et un point de vaccin, a révélé la source.

Une enveloppe financière de l'ordre de 140 millions DA a été mobilisée pour la réalisation et l'équipement de cette polyclinique, deuxième du genre à Souk Namane, a conclu la même source.

SPORT - CULTURE

JM Oran 2022 : le ministère de la Culture et des Arts prêt à accompagner l'événement



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a reçu, jeudi à Alger, Salim Iles, Président du comité d'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, pour discuter de l'accompagnement de cet événement d'envergure par un programme culturel exceptionnel pouvant "hisser la ville au rang de parcours culturel d'excellence", indique un communiqué du ministère.

La ministre de la Culture et des Arts a insisté sur la nécessité de profiter de cet événement pour finaliser la "redynamisation de la vie culturelle de la ville d'Oran et d'autres villes du pays" et pour "pérenniser des pratiques culturelles de haut niveau" à même d'enrichir le paysage culturel algérien pendant et après les jeux méditerranéens, explique le communiqué.

Après avoir reçu un exposé sur la feuille de route adoptée par le comité d'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran 2022 pour la préparation de cette manifestation sportive, la ministre de la Culture et des Arts a assuré que son département était "prêt à accompagner" cet événement qu'elle considère comme "une occasion de mettre en avant la culture et le patrimoine algérien", selon le communiqué.

AÏN-TEMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants et saisie de 50 kilos de kif



Les services de sûreté de wilaya d'Aïn-Temouchent ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants et saisi une quantité de 50 kilos de kif traité, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations sur ce réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants, activant à partir des frontières ouest du pays, passant par Aïn-Temouchent à destination de plusieurs wilayas dans l'ouest du pays, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant du service de wilaya de la Police judiciaire ont ouvert une enquête et procédé à la surveillance des mouvements des membres de ce réseau criminel.

Après extension de compétence, l'un des suspects a été appréhendé à Oran en flagrant délit se préparant à transporter une quantité de 50 kilos de kif traité, a souligné la même source, notant que l'enquête s'était soldée par l'identification des complices.

L'enquête élargie, sur la base des autorisations d'ex tension de compétence et de perquisitions émises par les tribunaux d'Oran, Gdyl et El-Amria, a permis, a-t-on précisé, l'arrestation du deuxième suspect et la saisie d'une embarcation de loisir propriété d'un troisième acolyte, en état de fuite.

L'embarcation était utilisée dans l'organisation d'opérations de traversées d'émigrants clandestins par mer, ainsi que le transport de stupéfiants, a-t-on relevé de source sécuritaire.

CHU NAFISSA HAMOUD (EX PARNET)

Fin de fonctions pour le Directeur général



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur général du Centre hospitalo-universitaire (CHU), Nafissa Hamoud (ex-Parnet), a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique à l'action des Directeurs des CHU et en se référant aux évaluations et constats effectués récemment, le ministre de la Santé a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur général du CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet), M. Rejik Zoubir", précise le communiqué.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN L'Algérie refuse toute ingérence dans ses affaires internes de quelque nature soit-elle (Goujil)

Le président du Conseil de la nation par intérim, M. Salah Goudjil, a reçu jeudi une communication téléphonique de président du Sénat de la République Française, Gérard Larcher au cours de laquelle il a exprimé le refus de l'Algérie de "toute ingérence dans ses affaires internes de quelque nature soit-elle", dans la foulée de la résolution adoptée par le Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, indique un communiqué du Conseil de la nation.

M. Salah Goudjil a fait part à son interlocuteur M. Gérard Larcher du refus de l'Algérie de "toute ingérence dans ses affaires internes de quelque nature soit-elle", insistant sur le fait que, la résolution adoptée par le Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie est "un acte en totale contradiction avec la pratique parlementaire", précise la même source.

Il a ajouté qu'il n'était "pas sans bénéficier du soutien occulte de la part de groupes d'intérêt, de lobbies, de partis politiques et d'entités qui, œuvrent à parasiter les relations de l'Algérie avec ses partenaires, ainsi que le processus démocratique dans lequel elle s'est résolument engagée et l'entrave de toutes les démarches entamées en matière de réformes et de changements auxquels aspire le peuple Algérien".

Les entretiens entre les Présidents des deux Chambres ont permis par ailleurs de passer en revue les relations parlementaires entre le Conseil de la nation et le Sénat français. Les deux parties ont exprimé leur volonté com-

mune d'accorder à ces relations "plus d'intérêt" et de les étendre à des horizons "plus vastes" à travers notamment, l'optimisation des mécanismes de concertation et de coordination prévus par le protocole de coopération bilatérale, signé entre les deux parties en septembre 2015 à Alger, afin d'accompagner la coopération souhaitée par les deux pays et gouvernements dans divers domaines, dans "le strict respect des intérêts mutuels des deux peuples et des deux pays, conformément aux démarches, aux efforts et aux orientations des leaders des deux pays", M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République et M. Emmanuel Macron, Président de la République française.

Les entretiens entre les présidents des deux chambres parlementaires ont par ailleurs, englobé d'autres questions et dossiers entre autres, les répercussions de la propagation de la pandémie du Coronavirus, l'islamophobie et la démocratie ainsi que, divers questions et dossiers d'intérêt commun.

Il s'agit principalement de l'évolu-

tion des situations au niveau local et régional à l'instar de la lutte antiterroriste, le tarissement de ses sources de financement à travers la concrétisation de la criminalisation du paiement des rançons, le processus de règlement de la crise libyenne, la situation au Mali et les derniers développements connus par la question du Sahara Occidental et "les souffrances endurées" par le peuple Sahraoui, "la répression et l'injustice qu'il subit et le déni de ses droits légitimes".

A cet égard, le président du Conseil de la nation par intérim a réitéré à son interlocuteur, la position de "principe et immuable" de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie qui "est et demeure une question de décolonisation", rappelant le "droit inaliénable" du peuple Sahraoui à l'autodétermination.

Dans ce contexte, M. Salah Goudjil a appelé les instances internationales en général et le Conseil de Sécurité de l'ONU en particulier "à assumer leurs obligations afin de trouver une solution juste et équitable à cette question".

Le Parlement algérien réaffirme le rejet de la résolution du Parlement européen PE

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) chargé de l'activité extérieure, Hamid Boucharef, a réaffirmé jeudi aux travaux de la 6e session du Forum parlementaire euro-méditerranéen le "rejet de la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie", a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Participant à ces travaux par visioconférence, M. Boucharef a réaffirmé le "rejet" de la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, soulignant que celle-ci "manque de précision et d'objectivité et ne reflète pas la réalité de la situation en Algérie en termes de promotion des droits économiques, sociaux et culturels et de consécration des droits civils et politiques". Le vice-président de l'APN a, dans ce cadre, mis en avant la structure politique pluraliste du Parlement algérien, la représentation des femmes, le pluralisme médiatique, ainsi que la consécration par l'amendement constitutionnel du renforcement des droits de l'homme et des libertés, de l'indépendance de la magistrature et du caractère démocratique du système politique et républicain de l'Etat algérien, a ajouté la même source. Intervenant sur le thème du rôle des Parlements dans la reconstruction du développement et de la sécurité en Méditerranée, M. Boucharef a souligné que cette région "constitue un creuset de civilisations et de religions et une passerelle entre les peuples et leurs cultures", selon le communiqué.

M. Boucharef a également abordé la question migratoire en tant que phénomène historique "reflétant l'aspiration des hommes à une meilleure vie loin des conflits et des

crises" sans la réduire à l'aspect sécuritaire. "L'Algérie constitue désormais un Etat de transit et de stabilité pour des milliers de migrants d'Afrique et du Moyen Orient qu'elle traite avec humanité, solidarité, réalisme et objectivité", a-t-il fait observer, ajoutant qu'elle a traité résolument avec les réseaux criminels transfrontaliers impliqués dans l'immigration clandestine et la traite d'humains, tout en respectant ses engagements bilatéraux.

Évoquant les conflits et crises qui prévalent dans la région méditerranéenne et qui exigent « une solution dans le cadre de la légalité internationale », il a rappelé « le rôle » de l'ONU pour permettre au peuple palestinien d'instaurer son état indépendant avec pour capitale Al Qods, régler la crise libyenne via un dialogue politique inter-libyen dans le cadre de la souveraineté de la Libye, de l'unité de son peuple et de son intégrité territoriale, accélérer la décolonisation au Sahara Occidental à travers un référendum d'autodétermination, mettre un terme aux violations marocaines du cessez-le-feu et imposer l'application du droit international, des décisions et des résolutions afférentes ». Concernant la pandémie de la Covid-19, M. Boucharef a indiqué que sa propagation à travers le monde a établi l'interdépendance du destin des peuples, la vulnérabilité de l'humanité outre le besoin de la solidarité, de la coopération et de l'action commune », ajoutant que l'organisation de cette conférence constitue une occasion pour vaincre cette pandémie à travers l'interactivité, la communication, le dépassement des disparités et la recherche des points de rapprochement entre tous.

CONSEIL DE LA NATION Participation à un forum parlementaire dans le cadre des dialogues méditerranéens

Le Conseil de la nation a participé jeudi par visioconférence à un forum parlementaire dans le cadre des dialogues méditerranéens consacrés à l'examen des questions liées à l'impact de la pandémie du Coronavirus sur les pays de la Méditerranée ainsi qu'à la sécurité et la stabilité dans la région, a indiqué un communiqué de la Chambre haute du parlement.

A ce titre, le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, M. Rachid Boushaba a participé par visioconférence à ce forum parlementaire dans le cadre des "Rome Med Dialogues 2020", à l'invitation conjointe des présidents des commissions des affaires étrangères des deux chambres du Parlement italien, organisés périodiquement par le ministère italien des Affaires étrangères en coopération avec l'Institut italien des études politiques internationales.

Les participants au débat ont évoqué plusieurs questions liées aux répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les pays de la région méditerranéenne, lesquelles peuvent constituer une "opportunité" pour la coopération entre eux et faire en sorte que la Méditerranée reste "une mer ouverte" et que les intérêts économiques et stratégiques légitimes des pays côtiers ne soient une source de conflits.

Ils ont en outre relevé la nécessité pour la Méditerranée de rester "la mer sûre" et de résoudre pacifiquement les différends à travers les négociations, dans le souci d'assurer la stabilité et la sécurité, sans parler "des initiatives communes qui devraient être prises à l'effet de lutter contre le changement climatique et les menaces à la biodiversité tels les déchets marins dans l'écosystème de la Méditerranée".

Dans son intervention au cours de cette rencontre, le président de la Commission a abordé la conjoncture que connaît le monde en raison de la propagation du Coronavirus (Covid-19), laquelle "a imposé une fermeture économique et sociale qui perturbe de nombreux équilibres et menace de ralentir le processus de développement durable dans lequel les pays méditerranéens ont franchi des étapes très importantes". M. Boushaba a également appelé aux participants "le progrès majeur qu'a atteint l'Algérie dans la voie de la réalisation des objectifs du développement durable (ODD), en particulier ceux qui répondent aux besoins vitaux des citoyens, grâce à une volonté politique, aux réformes profondes, aux mécanismes institutionnels appropriés et aux énormes investissements publics ainsi qu'à un travail sérieux vers la diversification économique", soulignant que la situation économique et sociale actuelle "requiert la redéfinition des priorités en matière de développement durable, à travers l'orientation des efforts vers les soins de santé et la sécurité alimentaire".

A ce titre, l'intervenant a mis l'accent sur "la nécessité de s'attacher aux nobles principes qui se veulent un acquis pour les peuples du monde, en l'occurrence le droit à l'autodétermination, la décolonisation, la résolution des conflits par des moyens pacifiques et la non-ingérence dans les affaires internes des pays".

Il a par ailleurs salué "toute initiative à même d'opérer un changement qui peut amener en toute sécurité le bassin méditerranéen vers une phase post-épidémique, afin de réaliser la paix, la sécurité, la stabilité et le bien-être pour les peuples de la région", a conclu le communiqué.

RESSOURCES EN EAU

Le niveau des barrages en nette hausse grâce aux dernières précipitations

Le niveau des barrages est en nette hausse grâce aux dernières précipitations enregistrées à travers différentes régions du pays, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki.

Le ministre reste optimiste quant à la disponibilité des ressources en eau cette année, d'autant que le niveau des barrages devrait augmenter davantage en février et mars prochains, a précisé M. Berraki, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Le ministre a ajouté que les dernières précipitations avaient également contribué à l'augmentation du niveau des réserves d'eaux souterraines, ce qui permet, a-t-il dit, de répondre aux besoins du secteur agri-

cole. Concernant la priorité du secteur, M. Berraki a expliqué qu'"il s'agit, d'abord, de répondre aux besoins de la population en eau potable, ensuite d'alimenter les secteurs agricole et industriel et, enfin, d'augmenter le niveau des eaux souterraines".

Le ministère a d'ailleurs mis en place une stratégie et des programmes ordinaires et d'urgence pour la prise en charge des besoins de la population en eau potable et l'alimentation des différents secteurs (agriculture, industrie et services) en ressources en eau, a-t-il fait savoir.

S'agissant des projets gelés dans le secteur, le ministre a annoncé un prochain conseil interministériel qui se penchera sur ces projets au cas par cas. Indiquant que des projets de stations de dessalement d'eau devraient

être relancés dans ce cadre, le premier responsable du secteur a précisé que quatre (4) projets actuellement inscrits seront programmés avec le ministère de l'Énergie.

Entre autres projets prioritaires, le ministre a évoqué celui de la réalisation d'une station au niveau d'Alger, d'une capacité de 300.000 mètres cubes/jour, ainsi qu'une station de dessalement à Béjaïa (50.000 mètres cubes/jour) et Skikda (70.000 mètres cubes/jour), en plus d'autres stations dans les wilayas d'El Tarf, Annaba et Guelma.

M. Berraki a affirmé, par ailleurs, que l'Algérie ambitionnait de produire annuellement près de 2 milliards de mètres cubes/an d'eau dessalée à l'horizon 2030, car l'amélioration de la situation hydrique du pays permettra de lancer d'autres projets. En ré-

ponse à une question de la députée du Mouvement de la société pour la paix "MSP", Louisa Malik, sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'Alger, le ministre a précisé que les anciennes canalisations sont fabriquées de l'amiante, relevant qu'elles sont progressivement remplacées par des nouvelles canalisations conformes aux normes internationales. Et de souligner, par là même, l'intérêt accordé par son département ministériel aux analyses quotidiennes effectuées par les différents laboratoires en vue de fournir une eau saine et propre au citoyen. "Les laboratoires des établissements relevant du secteur effectuent plus de 3 millions d'analyses/an afin d'assurer une eau de qualité pour les citoyens", a-t-il ajouté.

ENVIRONNEMENT

Benharrats prend part à la 8^{ème} session extraordinaire de la CMAE

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats a pris part par visioconférence aux travaux de la 8^{ème} session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), organisée vendredi sous le thème "Renforcer l'action environnementale pour une relance efficace de l'Afrique post-COVID", a annoncé le ministère dans un communiqué.

Dans son intervention à cette occasion, Mme Benharrats a évoqué la responsabilité collective des États africains dans la prise des mesures cruciales pour un avenir durable aux générations futures, mettant l'accent sur l'importance d'appuyer les engagements pris lors de cette session par un plan d'action coordonné et le financement nécessaire, lit-on dans le communiqué.

Pour la ministre, "la vision commune des pays africains permettra au continent de mobiliser son capital naturel et ses ressources humaines en faveur de sa population". Abordant les engagements de l'Algérie en la matière, la ministre a déclaré : "nous poursuivons les



efforts pour protéger notre environnement et ressources naturelles et à travailler avec les partenaires pour coordonner l'action aussi bien pour le continent africain que la planète". Selon la même source, cette

session vise à coordonner les efforts africains et renforcer les mesures au profit de la nature afin de réaliser les objectifs du développement durable (ODD), une occasion "pour trouver un terrain d'entente en vue de

la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15), qui se tiendra en Chine".

Il s'agit également de proposer un projet pour le développement et la mise en œuvre du programme de relance Vert pour l'Afrique ainsi que des préparatifs de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le CMAE se veut une tribune offerte aux ministres africains de l'environnement pour élaborer et coordonner au mieux leurs activités et programmes avec une dynamique positive pour la collaboration commune.

TOURISME

La prise en charge des monuments civilisationnels tributaire de la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs (ministre)

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a affirmé jeudi à Alger que la prise en charge sérieuse de tous les monuments archéologiques, civilisationnels, culturels et historiques que recèle l'Algérie, "nécessite la conjugaison des efforts" de tous les acteurs pour en faire une source de croissance touristique et économique.

Répondant aux questions de deux députés lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur l'exploitation des régions montagneuses de la wilaya de Jijel dans le domaine du tourisme et la bonne prise en charge de tous les monuments civilisationnels que dispose Alger, le ministre a mis en avant tout l'intérêt accordé par son secteur aux régions montagneuses et rurales pour en faire une destination touristique importante.

Le ministre a souligné, dans ce contexte, l'importance d'élargir la zone touristique de la région pour s'étendre aux zones montagneuses

et rurales, d'autant plus que de nombreuses communes de la wilaya de Jijel, telles que Chekfa, Chahna, Texenna et El Ancer, sont parmi les plus importantes zones montagneuses de tourisme et écologique qui doivent être exploitées pour réaliser le développement durable. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur la nécessité "d'intensifier et de coordonner l'action avec les différents secteurs concernés pour pouvoir exploiter les espaces naturels et les intégrer dans les circuits touristiques", notant à cet égard que "7 forêts d'une superficie de 257 hectares ont été programmées pour les doter de structures de détente et de loisir".

Le ministre a rappelé, dans ce sens, les zones naturelles riches qui se trouvent dans la région, appelant à l'impératif de les exploiter en vue de réaliser des projets touristiques, dont les communes de Texenna et Belhadef à El Milia et Chekfa, Djemila, El Aouana et Ziama Mansouriah.

Il a annoncé, à cet effet, la réali-

sation d'un projet touristique important dans le cadre d'une convention de coordination conclue entre son secteur et la Conservation des forêts, mettant en avant les sites naturels de la wilaya de Jijel, dont le Parc national de Taza à Ziama Mansouriah.

M. Hamidou a affirmé, par ailleurs, que la prise en charge des monuments civilisationnels de la capitale exige la conjugaison et la coordination des efforts de tous les secteurs concernés, soulignant la consécration de fonds pour la modernisation des anciennes cités, à l'instar de la Casbah, Bab el Oued, la baie d'Alger et Belouizdad.

Le ministre a affiché également sa détermination à introduire les différents monuments civilisationnels, culturels et historiques aux créneaux et aux supports touristiques avec la participation des agences touristique, dont Dar Solmane, Place des Martyrs, Palais des Rais, Dar Abdelatif et autres monuments.

TRAVAUX PUBLICS

Alger : le problème de la congestion du trafic routier "bientôt" résolu grâce à la réalisation de grands projets (Chiali)

Le problème de la congestion du trafic routier dans la wilaya d'Alger sera "bientôt" résolu grâce à la réalisation de plusieurs grands projets devant faciliter la circulation, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali.

En réponse à une question orale, lors d'une plénière présidée par, Slimane Chenine, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), du député Ahmed Chérifi du Mouvement pour la société de paix (MSP) sur la réhabilitation des routes communales et wilayales dans la capitale pour éliminer la pression du trafic routier, M. Chiali a indiqué, que le retard accusé dans la réalisation des projets de réhabilitation ou de dédoublement de certaines routes est dû à plusieurs raisons, notamment les chantiers des grands projets de logements dans la

capitale. Les mesures d'expropriation pour utilité publique et l'insuffisance des enveloppes allouées à certains projets en raison des difficultés financières que traverse le pays, figurent entre autres causes de ce retard, a expliqué le ministre. Il a cité, à titre d'exemple, le projet de réhabilitation de la route reliant Ouled Fayet-Souidania-Plateau suspendu en raison des grands chantiers de projets de logement en cours, soulignant la prise en charge provisoire de cet axe en attendant l'achèvement des projets de logement.

Le nouveau projet de la route reliant Birkhadem, Khraissia, Douera et Zéralda, dont le taux d'avancement a atteint 45%, a été, à son tour, suspendu en raison des procédures d'expropriation. A une question du député Salah Zouiten de l'Union Nah-

dala-Adala-Bina, sur la consolidation et la protection de la route de la plage "Stora" à Skikda, le ministre des Travaux publics a appelé la wilaya de Skikda à placer en priorité ce projet de réhabilitation routière. Dans ce cadre, le ministre a indiqué que cette route qui constitue une barrière de protection contre les vagues est exposée à l'érosion, notamment dans sa partie basse sur 400 mètres.

L'étude de ce projet achevée en 2012 a été renouvelée, en fixant les coûts à 4,5 milliards de DA, a-t-il précisé. A une autre question du député des indépendants Ahmed Sleu sur la levée du gel des projets de dédoublement de voies dans la wilaya de Laghouat ainsi que le projet de la ligne ferroviaire Djelfa-El Bayadh en passant par Afrou, M. Chiali a fait savoir que ces projets

ont été retardés en raison de la situation financière que traverse le pays. Concernant le dédoublement de la RN 23 qui traverse la wilaya de Laghouat sur une distance de 155 km, le ministre a indiqué que son étude a été achevée, en attendant qu'une enveloppe financière soit dégagée. Pour ce qui est du dédoublement de la route 47 reliant Afrou-El Bayadh jusqu'à Naama, il a fait état de sa prise en charge en attendant l'amélioration de la situation financière du pays. Concernant le projet de la ligne ferroviaire reliant Djelfa à El Bayadh, en passant par Afrou, il a précisé que les études sont toujours en cours pour choisir la meilleure voie, sachant que la première s'étend sur une distance de 247 km et la seconde sur 233 km.

HANDICAPÉS

Lancement de la plateforme numérique "La solidarité nationale à l'écoute"

La plateforme numérique "La Solidarité nationale à l'écoute" a été lancée jeudi au Centre international de conférences (CIC) à Alger dans le but de fournir un ensemble de prestations sociales gérées par les services du secteur de la Solidarité nationale, notamment en faveur des personnes handicapées.

Dans un exposé sur cette plateforme numérique, lancée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la sous-directrice de la communication et des systèmes d'information, Djeddi Doudja, a précisé que cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan du gouvernement, notamment son volet lié à la modernisation et à la numérisation de l'administration, à la simplification et à l'amélioration des procédures administratives et au rapprochement de l'administration du citoyen".

Cette application, lancée à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale pour signaler les personnes âgées en difficulté, les sans abri et les personnes handicapées, vise principalement à "mettre en place des mécanismes contribuant à la prise en charge matérielle et morale des groupes vulnérables au sein de la société", a expliqué l'intervenante.

Et d'ajouter que "le citoyen peut créer son compte sur cette plateforme numérique pour pouvoir soumettre et suivre ses demandes et recevoir des réponses une fois ses demandes traitées par les services de la direction de l'action sociale de sa wilaya de résidence".

De plus, cette application "prévoit, au niveau de l'administration centrale, un mécanisme de suivi et de contrôle du niveau de prise en charge des demandes des citoyens au niveau local", a souligné la responsable.

Dans une déclaration à la presse en marge de cet événement, Mme. Krikou a fait par d'une nouvelle stratégie nationale pour le renforcement de l'insertion socioéconomique des personnes souffrant de handicap, dans le cadre d'une politique visant à promouvoir les droits de cette frange de la société.

A ce propos, le ministre a rappelé les efforts déployés par son département pour renforcer l'insertion de cette frange de la société, en coordination avec les secteurs concernés et la société civile, et avec la participation des instances onusiennes en Algérie.

Intervenant à cette occasion, les personnes handicapées ayant bénéficié de fauteuils roulants, de versions électroniques du Sint Coran ou encore celles auxquelles ont été remises des clés d'appartement, ont accueilli favorablement cette initiative qu'ils ont qualifiée de "bon geste" traduisant la volonté politique de prendre en charge cette catégorie de la société.

Honorés à l'occasion de la Journée mondiale des personnes handicapées, nombre de champions sportifs ont salué cette initiative qui les pousse, selon eux, à la persévérance et à décrocher davantage de trophées et porter haut les couleurs nationales dans les manifestations internationales. Par la même occasion, un documentaire a été diffusé pour mettre en avant les efforts et les atouts du secteur de la Solidarité nationale, démontrant la prise en charge de "236 établissements spécialisés, 15 annexes d'éducation pour enfants aux besoins spécifiques, 158 centres psychopédagogiques pour accueillir les enfants atteints de handicap moteur, 46 écoles pour enfants malentendants, 24 autres pour enfants muets et 8 centres psychopédagogiques pour les enfants atteints de handicap physique".

"Les personnes aux besoins spécifiques bénéficient des différents programmes d'insertion et d'emploi offerts par l'Agence de développement social (ADS) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale", a encore précisé le documentaire.

ECOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES BIOLOGIQUES D'ORAN Ouverture de 162 postes pédagogiques

L'Ecole supérieure des sciences biologiques (ESSBO) d'Oran ouvre 162 postes pédagogiques pour le cycle préparatoire, ainsi que 65 postes de spécialité en deuxième cycle, pour l'année universitaire 2020/2021, a-t-on appris de ses responsables.

Le cycle préparatoire d'une durée de deux années est ouvert pour les nouveaux bacheliers, sur classement par moyenne, alors que le deuxième cycle intervient, après les deux années préparatoires sur concours national, a expliqué Fouzia Rahli, directrice adjointe chargée des systèmes d'information, de communication et des relations extérieures à l'ESSBO. Récemment créée, l'école est le fruit de la transformation de l'Ecole préparatoire en sciences de la nature et de la vie, conformément à un décret datant d'octobre 2017, a-t-elle rappelé, ajoutant qu'elle n'a ouvert pour le moment qu'une seule spé-



cialité, à savoir la biologie moléculaire, avec l'ambition de lancer dans les années à venir d'autres spécialités, comme la bio-engineering, le génie enzymatique, l'immunotechno-

logie et la biomécanique orthopédique.

Le lancement de la spécialité du génie enzymatique, déjà annoncé ce pour la rentrée 2020/2021, a été retardé à cause

de la crise sanitaire Covid-19, a-t-elle déploré, notant que l'ESSBO avait tout préparé pour son lancement. Elle a été agréée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en 2020, a fait savoir Mme Rahli, soulignant que le génie enzymatique est une spécialité qui consiste à utiliser les enzymes à une fin précise, comme la production de l'insuline. Cette nouvelle spécialité, qui sera lancée ultérieurement, a des débouchés intéressants en matière de création d'entreprises spécialisées dans le domaine de la production de molécules pour l'industrie pharmaceutique et chimique.

TINDOUF

La rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement en voie d'achèvement

Les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement dans la commune de Tindouf, sont en voie d'achèvement, selon une présentation technique des services locaux du secteur des Ressources en eau.

Inscrits dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD-2020), ces travaux englobent pour l'AEP deux opérations d'un coût global de plus de 100 millions DA, la première en voie de finalisation et la seconde devant l'être avant la fin de l'année, a affirmé le directeur local du secteur, Miloud Baba, lors d'une sortie d'inspection de l'exécutif.

Un intérêt particulier est accordé à l'opération, du fait qu'elle permet à l'Algérienne des eaux une meilleure maîtrise dans la gestion de la distribution de l'eau potable, surtout avec la sécheresse qui sévit depuis quelques années, a-t-il souligné.

Le centre-ville de Tindouf, plus précisément le quartier Ksabi, a bénéficié d'un projet de rénovation, pour plus de 10 millions DA, du réseau d'assainissement, dont les travaux ont été lancés en octobre dernier et devant être livrés à la fin de l'année en cours, selon sa fiche technique. Le wali de Tindouf, Youssef Mahiout, a mis l'accent sur la nécessité de livrer ces opérations avant la fin de l'année et de veiller à la remise en état des routes au terme des travaux, selon les normes techniques, et qu'un suivi rigoureux des services concernés sera effectué à cet égard. L'occasion de cette visite de terrain a été saisie par les citoyens pour soulever une série de préoccupations liées, entre autres, à l'éclairage public, les trottoirs et le vieux bâti, et que les autorités locales ont promis d'examiner et de prendre en charge en temps opportun, selon les possibilités offertes.

TÉBESSA

Confirmation "avant la fin de l'année" de 1400 bénéficiaires du pré-emploi

Pas moins de 1.400 bénéficiaires du pré-emploi seront confirmés "avant la fin de l'année en cours" dans leurs postes à Tébéssa au sein de plusieurs administrations, a indiqué jeudi, le directeur local de l'emploi, Ibrahim Gasmia.

Le même responsable a précisé lors de son passage dans une émission diffusée sur les ondes de la radio locale que 1.400 bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) seront confirmés dans leurs postes.

Il a ajouté qu'avec ce nombre, un total de 2.000 placements sera concrétisé, relevant que depuis janvier dernier, 600 confirmations ont été notifiées aux bénéficiaires.

M. Gasmia a rappelé que la première tranche des bénéficiaires de ces contrats de travail ayant accompli 8 ans de service compte 4.600 jeunes sur un total de 9.600 concernés par cette opération de confirmation.

Le même responsable a révélé que la commission de wilaya présidée par le wali et qui comprend des représentants de différents secteurs notamment l'emploi, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), le contrôle financier (CF) et l'inspection du travail œuvre à étudier les dossiers des bénéficiaires des contrats de travail concernés par la régularisation conformément au décret exécutif du ministère de l'Emploi.

La commission travaille aussi pour identifier les besoins de main-d'œuvre qualifiée au niveau de chaque administration, et évaluer les offres d'emploi en fonction des postes budgétaires disponibles et conformément aux qualifications des bénéficiaires.

SÉTIF

Plus de 80 bus de transport scolaire pour 58 communes

Pas moins de 81 bus de transport scolaire ont été octroyés depuis début 2020 au profit de 58 communes de la wilaya de Sétif pour garantir de meilleures conditions de scolarisation des élèves, issus des régions lointaines, a-t-on appris jeudi, auprès des services de la wilaya. L'opération qui a été effectuée sur 3 phases, s'inscrit dans le cadre d'un programme élaboré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à améliorer et consolider les services de transport scolaire à travers les régions lointaines et enclavées et les zones d'ombre pour de meilleures conditions de scolarisation, a précisé la même source à l'APS, qui a mis l'accent sur l'importance de ce programme dans la lutte contre la déperdition scolaire. Ce lot de nouveaux bus (81) a contribué à la consolidation du parc de wilaya de transport scolaire permettant une meilleure prise en charge des élèves des trois paliers scolaires, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la même source a fait état de la distribution de 10 ambulances au profit de 10 polycliniques situées dans les communes d'El Ouldja, Béni Ourtilène, Beida Bordj, Ain Hdjar, Béni Aziz, Djemila, Babour, Ain Sebt, Hammam Guergour et Tala Ifassène pour combler le déficit enregistré en matière d'évacuation des malades. Dix (10) autres ambulances seront distribuées au début de l'année 2021 au profit d'autres communes, a-t-on ajouté.

JIJEL

Lancement prochain des projets de 1500 logements AADL

Les travaux de réalisation de 1.537 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL) seront "prochainement" lancés à travers trois communes de la wilaya de Jijel, a indiqué jeudi, le directeur par intérim de l'antenne locale AADL, Faouzi Makhtout.

L'Agence AADL vient de confier la réalisation de ces 1.537 logements répartis sur les communes de Jijel, Tahir et Kaous à une société étrangère qui entamera "prochainement" les travaux, a-t-il précisé à l'APS. Ce nouveau quota est réservé au dernier groupe de souscripteurs AADL qui se sont acquittés du paiement de la première tranche et ont procédé courant cette semaine au choix du site de leurs logements, a-t-on indiqué.

AÏN DEFLA

Lancement d'une caravane de solidarité au profit des handicapés de cinq communes de la wilaya

Une caravane de solidarité a été lancée jeudi à Aïn Defla au profit des handicapés de cinq communes de la wilaya à l'occasion de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on constaté. Lancée aux abords de la direction de l'action sociale et de solidarité (DASS) de Aïn Defla, cette caravane transportant des équipements médicaux, des fauteuils roulants et des vivres s'est rendue vers les communes de Miliana, Aïn Soltane, Khémis Miliana, Bir Ould Khélifa ainsi que celle du chef-lieu de wilaya. "En ce contexte sanitaire marqué par la recrudescence de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), il ne fait pas de doute que les aides qui seront acheminées aux handicapés à la faveur de cette caravane ne pourront que leur mettre du baume au cœur et les aider à surmonter un quotidien des plus difficiles", a souligné le directeur de la DASS Hamitouché Djamel. Observant que des opérations similaires toucheront les jours prochains d'autres communes de la wilaya, notamment celles implantées au niveau des zones d'ombres, il a estimé que l'amélioration des conditions de vie des personnes aux besoins spécifiques est à même de consolider leur intégration dans la dynamique visant le développement local.

réalisation par une entreprise privée de 1.200 autres unités de la même formule au 5ème km à l'entrée orientale de la vil le de Jijel touchent à leur fin, a ajouté le même cadre qui a précisé qu'il ne restera plus que les travaux d'aménagement extérieur qui seront confiés "dans les prochains jours" à une entreprise de réalisation.

Aussi, 400 logements AADL du site Ouled Salah dans la commune de Tahir ont été distribués en juillet passé à l'occasion du 58ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

MOSTAGANEM

Lancement d'une caravane médicale de dépistage du Coronavirus et de prise en charge des malades chroniques

Une caravane médicale de dépistage de la Covid-19 et de prise en charge des malades chroniques a été lancée dernièrement dans la wilaya de Mostaganem au profit des habitants des zones d'ombre, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Le président de l'association des généralistes de la wilaya de Mostaganem, Dr. Hadjij Redouane, a indiqué, dans un point de presse, que la caravane, encadrée par des médecins, des infirmiers, des étudiants en médecine et des bénévoles adhérents aux associations, vise également le dépistage précoce de différentes maladies et la prise en charge et l'orientation des malades vers les différents centres de santé et hôpitaux. La première sortie, effectuée courant de cette semaine par les organisateurs la commune de Nekmaria, a permis d'ausculter 112 personnes, âgées entre 4 et 84 ans, dont 17 enfants sans enregistrer de cas suspect d'atteinte de Covid-19, a-t-on fait savoir. La caravane a permis le dépistage de diabétiques et d'hypertendus et l'orientation de 39 autres vers les spécialistes et les établissements sanitaires limitroques, en plus de prodiguer des soins à 40 autres.

De son côté, la chargée de communication de la DASS, Chahira Kacemi, a mis l'accent sur le fait que les personnes aux besoins spécifiques ayant bénéficié des aides en question ont été choisies sur la base des rapports effectués par les cellules communales de proximité versées dans l'action sociale. "La liste des bénéficiaires des aides a été établie par les cellules communales de proximité versées dans l'action sociale en fonction d'un certain nombre de critères préalablement définis", a-t-elle noté. Présent lors du coup d'envoi de la caravane de solidarité avec les personnes aux besoins spécifiques, le responsable de l'association d'aide aux enfants autistes de Aïn Defla, Mustapha Zitouni, a mis en exergue l'importance de l'évaluation des efforts déployés dans la prise en charge des problèmes auxquels est confronté cette frange de la société afin d'en améliorer les conditions. "La célébration de la journée internationale des handicapés doit constituer une halte durant laquelle on évalue le travail effectué au profit de cette catégorie non épargnée par les vicissitudes de la vie dans le but de les aider à surmonter leurs difficultés", a-t-il considéré.

MICRO ENTREPRISES

Un nouveau cahier des charges et un "guide des bonnes pratiques" pour accompagner les micro-entreprises

Un nouveau cahier des charges et un "guide des bonnes pratiques" destiné à accompagner les micro-entreprises ont été présentés jeudi à Alger lors d'une réunion présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, et du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-Entreprises, Nassim Diafa.

"Le nouveau cahier des charges, élaboré par Algérie Télécom, vise à simplifier aux micro-entreprises les procédures pour l'accès à la commande publique, donner plus de transparence et lutter contre tout ce qui est bureaucratie négative", a indiqué M. Boumzar, lors d'une réunion d'évaluation de la mise en œuvre d'une convention signée entre les deux secteurs et dont l'objectif est d'encourager et d'accompagner les micro-entreprises et les jeunes à accéder à la commande publique.

Il a indiqué que ce nouveau cahier des charges a été élaboré "suite à différentes requêtes et remarques de la part de nos jeunes entrepreneurs qui nous ont fait part de clauses discriminatoires, contenus dans les anciens cahiers des charges, qui les excluent d'office de la commande publique".

"Nous avons, dans ce sens, pris en charge les doléances de ces jeunes entrepreneurs, dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et des orientations du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'encourager la création et le développement de micro-entreprises", a-t-il ajouté.

Le nouveau cahier des charges, destiné aux micro-entreprises, "met en avant leurs spécificités en simplifiant les dossiers et les procédures, et donne plus de clarté et de lisibilité par rapport au besoin du secteur public".

Concernant le "guide des bonnes pratiques" pour faciliter l'accès des micro-entreprises à la commande publique, M. Boumzar a indiqué qu'il a été élaboré afin de mettre un terme aux "diverses interprétations des textes réglementaires gérant les marchés publics".

"Les textes réglementaires sont certes très explicites et contiennent des mesures concrètes, mais généralement, toutefois, sur le terrain beaucoup d'interprétations", a-t-il regretté, relevant que "chacun interprète les textes à sa manière et cela crée beaucoup de contraintes comme des appels d'offres infructueuses et des cahiers des charges illisibles et incohérents".

La réunion d'évaluation a été aussi l'occasion d'évoquer le nouveau modèle économique lancé par Algérie Poste, et n'occurrence le paiement électronique et la contribution des micro-entreprises dans le secteur. A cet égard, M. Boumzar a indiqué qu'Algérie Poste "ne dispose pas de grands moyens pour accélérer la cadence d'adoption et d'appropriation du paiement électronique dans le pays", affirmant que les micro-entreprises seront appelés à contribuer au déploiement de ces nouveaux moyens de paiement comme les TPE et le QR Cod au niveau des commerces. Concernant le retard dans le paiement des factures aux entreprises, M. Boumzar a indiqué avoir "reçu beaucoup de requêtes dans ce sens", estimant que "le retard dans le paiement d'une facture, si il n'est pas justifié, peut être considéré comme une niche de corruption". Le ministre a, par ailleurs, indiqué que plus de 2300 micro-entreprise se sont inscrites sur le nouveau portail électronique Safqatic, lancé en août dernier, par le ministère de la Poste et des Télécommunications avec pour vocation d'instaurer la transparence et les règles de probité pour l'accès à la commande publique et au suivi des marchés.

De son côté, le ministre chargé des Micro-entreprises a salué la coopération entre son secteur et celui de la Poste et des Télécommunications, indiquant que la convention liant les deux ministères intervient dans le cadre de l'implication des jeunes dans le processus de développement du pays d'une part, et la prise en charge de leurs préoccupations et aspirations, d'autre part.

"En effet, ils sont des partenaires dans le processus d'édification de l'Algérie et ils en sont aussi les bénéficiaires, dans le cadre d'une politique nationale innovante, inclusive et multisectorielle découlant du plan d'action du Gouvernement", a-t-il ajouté.

A cette occasion, il s'est engagé à accompagner les stagiaires qui ont bénéficié d'un apprentissage au niveau de l'entreprise Algérie Télécom.

"Nous allons accompagner les jeunes qui ont bénéficié de stages dans les différentes structures d'Algérie Télécom dans la création de leurs entreprises, leur permettre d'accéder en priorité à leurs financements, à les former et les aider à acquérir le matériel nécessaire pour démarrer leurs projets", a-t-il dit.

La réunion d'évaluation, organisée conjointement par le ministère de la Poste et des Télécommunications et le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-Entreprises, a vu la participation par visio-conférence des différents cadres locaux des 48 wilayas et de représentants de l'Ansej.

INDUSTRIE

L'ENIEM a besoin d'un financement bancaire pour sa relance (ministre)

L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) pâtit actuellement d'un grand déficit budgétaire qui requiert des crédits bancaires pour le résorber et assurer, ainsi, la relance de sa machine de production, a déclaré jeudi le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

S'exprimant en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Ait Ali a indiqué que "l'Eniem pâtit d'un dysfonctionnement que les services du ministère tentent de solutionner".

"Il n'est pas concevable qu'une entreprise économique de la taille et de la notoriété d'Eniem ne réalise pas des gains", a regretté le ministre. Pour M. Ait Ali, les revendications des travailleurs de l'Eniem, portant relance de son activité, sont "logiques et légitimes".

Néanmoins, poursuit le ministre, la relance de l'entreprise et sa restructuration exige des fonds au vu des dettes qui pèsent sur cette entreprise. Le Gouvernement avait auparavant accordé à cette entreprise publique une enveloppe financière de 1,2 milliards de Da, en



vue de relancer ses activités, ce qui lui a permis effectivement d'assurer une continuité mais son rendement s'était de nouveau contracté les derniers mois, d'où le besoin en crédits bancaires, a expliqué le ministre.

Autrefois fleuron des industries électroménagères, l'Eniem subit une rude concurrence

et des contraintes financières qui ne lui permettent pas d'acquiescer les matières premières, d'autant qu'elle n'a pas pu bénéficier d'un renouvellement de la licence d'importation des matières brutes indispensables à la production.

M. Ait Ali a, en outre, précisé lors de la séance plénière consacrée aux réponses orales

que les missions de son ministère consistent en l'encouragement et en le développement de l'investissement, mais, a-t-il ajouté, le ministère n'a pas le droit d'intervenir dans le financement de l'investissement ou l'approvisionnement en matières premières.

A ce propos, les banques ont approuvé l'octroi de crédits à l'Eniem, a-t-il affirmé avant d'ajouter que "le rôle du ministère est d'établir des procès-verbaux de constat sur les investissements, le mode de leur gestion et sur leur conformité aux cahiers des charges relatifs à l'exercice de l'activité". A ce titre, M. Ait Ali a rappelé que son département ministériel avait instruit, en mai 2020, l'ensemble des directeurs de wilaya chargés de l'industrie, d'établir sur le terrain des procès-verbaux de constat concernant les projets d'investissement.

COMMERCE

Lancement d'un système informatique pour le contrôle des marchandises importées (Ministre)

Le ministère du Commerce a lancé un système informatique pour le contrôle des marchandises importées dans le but d'améliorer la qualité et assoir la transparence en matière de contrôle au niveau des différentes inspections de Commerce à travers les ports, les ports-secs, les aéroports et les différents postes frontaliers, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Kamel Rezig.

S'exprimant lors d'une réunion dédiée à l'explication de ce système, en présence des différents partenaires, notamment les douanes, la police et la gendarmerie nationale, en plus du secteur de l'agriculture, M. Rezig a fait savoir que la mise en place de ce système intervient en application de l'accord conclu récemment entre les ministères des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et des Transports afin d'unifier le contrôle frontalier à travers la constitution de brigades mixtes ayant déjà commencé leur travail le 01 septembre dernier. Il s'agit par le lancement de ce système d'honorer l'engagement du ministère du Commerce de revoir l'opération de contrôle et les moda-

lités de son élargissement à travers les inspections régionales, a-t-il assuré. Conçu en un laps de temps très courts (10 mois) par les cadres du département du Commerce, ce système permet, selon M. Rezig, au secteur de réaliser un progrès en matière de numérisation, d'autant qu'il est prévu le lancement de deux applications au profit des importateurs et des exportateurs, en attendant la numérisation de "l'attestation de respect" durant le premier trimestre 2021. Expliquant le modus operandi du système, le ministre a indiqué qu'une fois l'opération de contrôle achevée par les inspections, le système procède au traçage du conteneur, depuis sa sortie du port jusqu'au point d'arrivée passant par les frontières où les autorités de contrôle peuvent les localiser ce qui permettra leur contrôle à n'importe quel point tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il s'agit là, poursuit le ministre, de renforcer le contrôle au niveau sites d'arrivée des marchandises, permettant ainsi aux agents de prendre des échantillons pour analyse avant d'envoyer les résultats, en

temps réel, via ce système. Ce nouveau système détectera les marchandises soumises à un quelconque contrôle, de même qu'il permet l'actualisation et l'envoi des listes aux directions, les inspections de contrôle étant tenues d'effectuer ces opérations de contrôle sur le terrain. Par ailleurs, le ministre a annoncé "des changements à la tête des inspections du ministère du Commerce, touchant 52 chefs d'inspections aux frontières. Les nouveaux directeurs dont la tâche consiste à protéger la santé du consommateur, auront à suivre des sessions de formation pour l'utilisation de cette nouvelle technique à laquelle prendront part des cadres des secteurs de l'agriculture, des douanes, de la gendarmerie et de la police avec l'emploi des outils numériques. "A partir de janvier 2021, nous souhaitons assister avec les nouveaux directeurs, à la fin des phénomènes délégués et à ce que la flexibilité et le contrôle seront accordés aux marchandises en exécution du principe de la protection du consommateur et de l'économie nationale », a conclu le ministre du Commerce.

IMPÔT SUR LA FORTUNE

DGI : la souscription de la déclaration de 2020 prorogée à fin décembre courant

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé samedi la prorogation du délai de la souscription de la déclaration de l'impôt sur la fortune pour l'année 2020 à la fin du mois en cours, et ce pour des raisons liées à la situation sanitaire (COVID-19). "Le délai de souscription de cette déclaration a été fixé exceptionnellement, pour l'année 2020, au 30 septembre 2020. Toutefois, pour des raisons liées à la situation sanitaire (COVID-19), et dans le souci de faciliter l'accomplissement de cette formalité déclarative, ce délai est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020", précise la DGI dans un communiqué publié sur son site web.

Dans son communiqué relatif à la souscription de la

déclaration de l'impôt sur la fortune, et ce conformément aux articles 274 à 282 du code des impôts directs et taxes assimilées, la DGI a porté à "la connaissance des personnes dont la valeur du patrimoine, appréciée au 1 janvier 2020, est supérieure ou égale à 100.000.000,00DA, qu'elles sont soumises à l'impôt sur la Fortune (ISF), anciennement dénommé Impôt sur le Patrimoine (ISP)".

Pour l'appréciation du patrimoine servant au calcul de cet impôt, l'Administration fiscale a fait savoir que les personnes concernées sont tenues de déclarer la valeur de certains biens et des droits, à savoir les biens immobiliers bâtis et non bâtis et les droits réels immobiliers (Usufruit, droit d'usage,). La liste des

biens concernés comprend également les biens mobiliers, tels que les véhicules automobiles particuliers d'une cylindrée supérieure à 2.000 cm³ (Essence) et de 2.200 cm³ (Gasoil), motocycles d'une cylindrée supérieure à 250 cm³, yachts et les bateaux de plaisance, avions de tourisme, chevaux de course objets d'art et tableaux de valeur estimés à plus de 500.000 DA, avance la DGI.

Certains biens sont exclus de l'assiette de l'ISF, selon la DGI. Il s'agit notamment de l'habitation principale dont la valeur vénale est inférieure ou égale à 450.000.000 DA, les biens constituant un héritage en instance de liquidation, les immeubles donnés en location. Dans ce cadre, la Direction générale des impôts

a souligné que les personnes concernées, sont tenues de souscrire une déclaration de leurs biens, une fois tous les quatre (04) ans, au plus tard le 31 mars, auprès de l'inspection des impôts ou du centre de proximité des impôts (CPI) de leur domicile fiscal (résidence principale).

La DGI a d'autre part, précisé que l'imprimé de déclaration peut être retiré auprès des services de l'Administration fiscale ou téléchargé sur son site Web.

Un avis à payer sera transmis par l'Administration fiscale aux personnes ayant souscrit la déclaration, indiquant le montant de l'impôt sur la Fortune dû et qui précèdera la date limite de paiement, conclu le communiqué.

PÉTROLE

Le prix au plus haut depuis début mars après l'accord Opep+

Les cours du pétrole ont terminé au plus haut en neuf mois vendredi, dopés par l'accord trouvé la veille par les principaux pays producteurs sur une augmentation graduelle de leur production d'or noir à partir de janvier.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a gagné 1,11% ou 54 cents par rapport à la clôture de jeudi, à 49,25 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de 1,36% ou 62 cents à 46,26 dollars.

"Les marchés pétroliers ont de quoi se réjouir de l'accord trouvé par l'Opep+, a réagi Han Tan, analyste de FXTM.

Le groupe des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) plus dix alliés producteurs, identifié sous l'acronyme Opep+, se sont mis d'accord jeudi pour "restituer progressivement" sur le marché les quelque 2 millions de barils par jour



(mbj) prévus en début d'année prochaine, en commençant par 500.000 barils quotidiens en janvier, à l'issue de quatre jours d'après négociations. Cette décision

avril, qui prévoyait une marche plus haute avec le retrait 5,8 mbj, un niveau jugé par beaucoup trop important au vu de la faible demande mondiale.

Cet accord, "plus digeste pour l'économie mondiale, qui tente toujours de se remettre sur pied depuis la pandémie", a souligné Han Tan, permet aux deux contrats de référence de revenir proches de leurs niveaux d'avant la pandémie, début mars.

A cette période, un sommet Opep+ s'était soldé sur un désaccord entre les deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, et une courte mais intense guerre des prix avait précipité les prix du Brent et du WTI vers le bas.

fait passer le volume de pétrole brut retiré volontairement du marché par l'alliance de 7,7 mbj à 7,2 mbj au 1er janvier, amendant l'accord précédent arraché en

L'augmentation de la production de 500.000 b/j à partir janvier prochain, une décision qui convient à tous les participants (Attar)

La décision des pays membres de l'Opep+ de limiter l'augmentation de leur production pétrolière de 500.000 barils par jour (b/j) à partir de janvier 2021 contre près de 2 millions b/j initialement prévus, est une décision qui convient à l'ensemble des pays signataires de la Déclaration de Coopération (DoC), a affirmé jeudi le ministre de l'Énergie et président en exercice de la conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar.

Dans une déclaration à la télévision

publique à l'issue des travaux de la 12ème réunion ministérielle de l'Opep+, tenue jeudi par visioconférence, M.

Attar a précisé que "l'Algérie, le Koweït et l'Azerbaïdjan ont proposé d'augmenter la production pétrolière de 500.000 b/j à partir de janvier prochain, au lieu de 2 millions b/j prévus initialement".

"Cette proposition convient à l'ensemble des pays signataires de la DoC", a-t-il assuré. Le président en exercice

de la conférence de l'Opep a fait également d'une série de réunions devant se tenir chaque mois à compter de février prochain, des réunions, a-t-il dit, qui se pencheront sur le suivi des développements de la situation du marché pétrolier pour parvenir progressivement à l'application d'une augmentation de la production de 2 millions b/j.

A noter que la réduction de la production de l'Opep passera à la faveur de cette décision de 7,7 mbj à 7,2 mbj.

ROYAUME-UNI
Des députés britanniques inquiets de la "disparition" de 50 milliards de livres

Les sommes d'argent liquide dont les autorités ignorent l'utilisation atteignent 50 milliards de livres au Royaume-Uni, se sont inquiétés vendredi des députés britanniques, qui critiquent l'"indifférence" de la Banque d'Angleterre concernant cet argent "disparu".

Au Royaume-Uni comme à travers le monde, les retraits de liquide des particuliers ont augmenté depuis le début de la pandémie de Covid-19, alors même que les achats en pièces et billets ont considérablement ralenti.

"La Banque d'Angleterre estime que 20 à 24% des billets émis sont utilisés pour des transactions en liquide, cela laisse 50 milliards de livres (55,65 milliards d'euros) dont la localisation, ou l'utilisation, sont inconnues", détaille la commission des comptes publics du Parlement britannique dans son rapport.

"Il y a des conséquences pour notre politique et pour notre budget si une portion conséquente de ce volume important de billets est utilisé à des fins illégales", s'inquiète la commission, qui souligne le "manque de curiosité" de la Banque d'Angleterre (BoE) sur ce sujet. "Le devoir de la BoE d'Angleterre est de répondre à la demande de billets du public. La Banque a toujours répondu à cette demande et va continuer à le faire.

Le public n'a pas à expliquer à la Banque pourquoi il veut ces billets, ce qui signifie qu'aucun billet n'a disparu", a répondu un porte-parole de la BoE dans une déclaration. Depuis le début de la crise sanitaire, la BoE a commenté à plusieurs reprises ce paradoxe d'une augmentation des sommes en circulation et d'une diminution de ses usages, notamment pour expliquer ses travaux sur une monnaie numérique contrôlée par l'institution. La Banque estime que l'augmentation des volumes en circulation pourrait notamment s'expliquer par un désir d'avoir des sommes importantes à disposition en cas de besoin.

INDUSTRIE AUTOMOBILE
Volkswagen devrait rater les normes d'émissions de CO² en 2020

Le premier groupe automobile mondial Volkswagen devrait échouer en 2020 à atteindre les normes européennes d'émissions de CO₂ et n'est pas assuré d'y parvenir en 2021, a indiqué son patron Herbert Diess, ce qui pourrait entraîner de lourdes sanctions.

"On travaille d'arrache-pied pour être aussi proche que possible des objectifs", a-t-il expliqué à l'hebdomadaire Wirtschaftswoche dans un article publié vendredi, balayant par ailleurs des spéculations autour d'un départ anticipé sur fond de conflit ouvert avec les puissants représentants des salariés.

Avec la démocratisation des voitures électriques, l'année prochaine sera plus facile et nous n'aurons pas de problèmes pour atteindre les objectifs à partir de 2022", a détaillé Herbert Diess.

L'industrie automobile, malmenée par la pandémie de coronavirus, se trouve à un tournant: dès cette année, les constructeurs doivent afficher sur leur flotte de voitures neuves vendues en Europe des émissions moyennes de CO₂ inférieures à 95 grammes par kilomètre -- un objectif impossible à atteindre sans une hausse significative des ventes de voitures électriques ou hybrides. Si ces règles ne sont pas respectées en 2020 et 2021, la Commission européenne peut imposer des amendes atteignant, pour les plus gros groupes, des milliards d'euros.

Le mois dernier, le patron du géant allemand avait dit, dans une interview au Financial Times, espérer se situer "à un gramme environ" des normes anti-pollution. Il a également mis en garde contre la tentation de durcir encore les règles alors que Volkswagen pourra difficilement accélérer sa production de véhicules électriques avant 2025, car "il n'y a pas assez de batteries".

"Nous pouvons accélérer encore entre 2025 et 2030", a-t-il cependant assuré à Wirtschaftswoche. Du côté des deux autres principaux constructeurs allemands, Daimler estime être "très proche" d'atteindre les objectifs et BMW assure qu'il les "respectera". Volkswagen, qui investit plus de 35 milliards d'euros dans l'électrique, "a commencé relativement tard" le virage vers cette technologie, estime le patron. Le groupe compte proposer d'ici 2030 70 modèles électriques pour vendre 26 millions d'unités en dix ans.

APS

GAZODUC NORD STREAM 2
Les Etats-Unis demandent un "moratoire"

Les Etats-Unis demandent à l'Allemagne et à l'Union européenne un "moratoire" sur la construction du gazoduc Nord Stream 2, affirme samedi l'ambassadrice américaine par intérim à Berlin.

"Le moment est venu pour l'Allemagne et l'UE d'imposer un moratoire sur la construction du gazoduc", prévient Robin Quinville dans le quotidien économique Handelsblatt.

Interrompu depuis près d'un an en raison de menaces de sanctions américaines, les travaux pour achever ce chantier du gazoduc reliant la Russie et l'Allemagne devraient reprendre ce week-end.

Il reste quelques kilomètres à construire en mer Baltique, au large de l'Allemagne.

Selon Mme Quinville, qui assure l'intérim à l'ambassade américaine depuis juin, un "moratoire" montrerait que l'Europe ne tolère plus "la poursuite du comportement malveillant de la Russie".

"Ce gazoduc n'est pas seulement un projet économique, mais aussi l'outil politique du Kremlin pour contourner l'Ukraine et diviser l'Europe", met-elle en garde.

Nord Stream 2, dont la mise en service était initialement prévue début 2020, est un gazoduc censé dou-

bler les capacités de livraison de gaz russe de son aîné Nord Stream 1, opérationnel depuis 2012, et garantir la sécurité des approvisionnements de l'Europe occidentale via la mer Baltique.

Le projet associe principalement le géant russe Gazprom à cinq groupes européens: le français Engie, les allemands Uniper et Wintershall, l'autrichien OMV et l'anglo-néerlandais Shell, pour un budget total évalué à 9,5 milliards d'euros. Il est décrit en Europe par plusieurs pays, dont l'Ukraine, la Pologne et les pays baltes.

Mais ce sont surtout les Etats-Unis qui combattent ce projet, susceptible de

rendre l'Allemagne "prisonnière" de Moscou, avait prévenu Donald Trump en 2018.

La position américaine est loin d'être économiquement désintéressée.

Les Etats-Unis, grand producteur de gaz naturel, se sont en effet récemment lancés dans une offensive commerciale à la recherche de nouveaux débouchés, lorgnant du côté de l'Europe.

A la suite de la tentative d'empoisonnement d'Alexei Navalny, détracteur numéro un du Kremlin, l'Union européenne avait en septembre évoqué de possibles sanctions contre la Russie et le projet Nord Stream 2.

ETATS-UNIS
Le déficit commercial augmente en octobre

Le déficit commercial des Etats-Unis a légèrement augmenté en octobre alors qu'exportations comme importations ont progressé pour le 5e mois d'affilée attestant d'une certaine reprise des échanges dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Selon les données du département du Commerce publiées vendredi, le solde des échanges des biens et services s'est établi à 63,1 milliards de dollars contre 62,1 milliards en septembre, un

chiffre révisé en baisse, présentant une hausse de 1,7%. Les analystes attendaient un déficit plus élevé, de 65 milliards de dollars. Le montant total des exportations américaines s'éleva à 182 milliards de dollars (+2,2%), et les importations à 245,1 milliards (+2,1%).

"Les exportations et les importations en octobre reflètent l'impact continu du Covid-19 et la poursuite de la reprise après la sévère chute enregistrée plus tôt cette année", indique le communi-

qué du ministère. Les échanges qui s'étaient écroulés au printemps avec le déclenchement de l'épidémie et les mesures de restriction, sont sur la pente ascendante depuis cinq mois mais ils restent en-dessous de leurs niveaux d'il y a un an: -16,4% pour les exportations sur un an, et -11,5% pour les importations.

Le déficit avec la Chine a augmenté de 2,2 milliards à 26,5 milliards de dollars.

ALGER

Neutralisation d'un réseau criminel qui exploite les réseaux sociaux pour conclure de fausses transactions

Les services de la sûreté d'Alger ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel composé de quatre individus qui exploitaient les réseaux sociaux pour conclure de fausses transactions avec la saisie d'armes prohibées et des sommes d'argent, a indiqué vendredi un communiqué des services de la sûreté nationale.

Les services de la sûreté "ont réussi en un court laps de temps à arrêter trois suspects, alors que des recherches sont toujours en cours pour arrêter le quatrième suspect, après avoir utilisé la vidéo enregistrée par la victime au moment où les suspects se sont échappés, à bord d'un véhicule touristique dans la commune de Kouba, où l'agression a eu lieu", a ajouté la même source.

Les faits de cette affaire ont commencé "Après que les membres du réseau aient publié une annonce concernant la vente d'une somme d'argent en devise (2.500 euros) sur la plateforme Facebook, suite à quoi un citoyen de la wilaya de Bouira prend attache avec eux dans le but d'acheter la somme d'argent. La victime et les suspects se sont mis d'accord sur la transaction et la victime a été entraîné dans un rendez-vous au quartier Ben Omar (Kouba) dans l'objectif de lui voler un montant de 70 millions de centimes, sous la menace d'une arme blanche", a expliqué le même communiqué.

Dans le même contexte, les mêmes services ont pu "récupérer un montant de 49 millions de centimes, avec la saisie d'armes blanches et des téléphones portables utilisés dans l'agression, ainsi que des substances psychotropes, et la saisie de deux véhicules touristiques". Après achèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes et placés en détention provisoire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 7 morts et 259 blessés au cours des dernières 48 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 259 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures dans différentes wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, deux (02) personnes sont décédées à leurs domiciles par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffes bain.

Il s'agit d'une femme âgée de 72 ans, dans wilaya de Bouira, et d'un homme de 61 ans, résidant dans la commune de Bouzina, à Batna. Quarante-six (46) autres personnes incommodes par le monoxyde de carbone ont été secourues par les éléments de la Protection civile qui leur ont prodigués les soins de première urgence, avant leur évacuation vers les structures sanitaires.

D'autre part, une femme est décédée dans l'incendie d'une habitation située dans la commune de Ain Zaoua, daïra de Draa el Mizane, wilaya de Tizi-Ouzou.

Le même sinistre a provoqué des brûlures à une personne et des gênes respiratoires à 2 autres.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 73 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (64 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement ainsi que les règles de distanciation physique et 73 opérations de désinfection générale à travers 16 wilayas (52 communes).

Elles ont procédé, en outre, à la mise en place d'un dispositif de surveillance au niveau de la wilaya Tlemcen pour un site d'hébergement destiné au confinement.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES Signature d'un mémorandum d'entente et de coopération entre le CNDH et la FAPH

Un mémorandum d'entente et de coopération a été signé, jeudi à Alger, entre le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) dans le but de renforcer les acquis réalisés en faveur de cette frange vulnérable de la société.

Le mémorandum d'entente et de partenariat qui intervient à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, au siège du CNDH, a été signé par le président du Conseil, Bouzid Lazhari et du président de la FAPH, Atika El Mamri.

Dans son allocution à l'occasion, M. Lazhari a souligné que la signature de ce document se veut une opportunité pour "élever le niveau de conscience et de connaissance des besoins et préoccupations de cette catégorie vulnérable de la société". Il s'agit par ce document de contribuer à la formulation de propositions pour aller loin dans la réalisation de l'égalité, en sus d'associer, à l'avenir, la FAPH à la formulation de propositions en prévision de l'élaboration du rapport annuel du CNDH, prévu à la fin décembre en cours entre autres proposition s inhérentes aux droits de cette catégorie, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter: "le mémorandum d'entente et de partenariat consacre les prérogatives du CNDH dans l'établissement de relation de coopération et de collaboration avec les organisations de la société civile et les associations actives dans ce domaine", soulignant que "les dispositions de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 13 décembre 2006 et ratifiée par l'Algérie, le 12 mai 2009, notamment les articles 33 alinéa 2 et 3 confèrent aux institutions nationales des droits de l'Homme et autres acteurs nationaux la mission de suivi de l'application de la dite Convention au niveau national".

Ledit document qui vise à promouvoir les droits de cette frange sociale, tend "à assurer le plaidoyer de la promotion et de la protection des droits des personnes en situation de handicap dans les foras nationales, régionales et internationales, de contribuer à l'enrichissement des projets de lois relatifs aux droits des personnes handicapées". M. Bouzid Lazhari a



indiqué que les clauses de ce mémorandum d'entente prévoient la mise en place d'un comité au sein du CNDH devant se charger du suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Et de relever que le document s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales avec les acteurs de la société civile en matière de protection et de promotion des droits des personnes handicapées, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'action pour la sensibilisation et la vulgarisation de la situation des personnes en situation de handicap en Algérie. Le président du CNDH

a plaidé pour la révision de la loi 09/02 du 08 mai 2009 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées en vue de l'adapter à la Convention internationale y afférente, ainsi qu'à l'article 72 de la nouvelle Constitution, stipulant clairement dans l'alinéa 2 "l'impératif de promulguer une nouvelle loi en la matière".

Pour sa part, la présidente de la FAPH a salué la teneur de ce nouveau document qui se veut "un acquis important pour les personnes handicapées et un outil de soutien en matière de protection et de promotion de leurs droits".

Et d'ajouter: les pouvoirs publics n'ont ménagé aucun effort pour améliorer la situation sociale et économique des personnes handicapées, à travers l'élaboration de programmes de prise en charge.

Ces programmes nécessitent, toutefois, "une adaptation au cas par cas", a-t-elle dit. Elle a plaidé, en outre, pour le changement des mentalités et l'allègement des mesures administratives pour permettre à cette frange de bénéficier de ses droits, préconisant, par là même, la mise en place d'une stratégie nationale d'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques, en application du principe d'égalité des chances entre scolarisés.

DOUANES

Mise en échec d'une tentative de contrebande de stupéfiants et de psychotropes

Les services des douanes algériennes ont mis en échec une tentative de contrebande et d'introduction sur le territoire national de quantités considérables de stupéfiants et de comprimés psychotropes qui étaient à l'intérieur d'un véhicule touristique provenant de France à bord d'un bateau a indiqué jeudi, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

Les services des douanes du port d'Alger ont mis en échec, mercredi, au niveau de l'Inspection principale du contrôle des

voyageurs relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes aux régimes particuliers, une tentative de contrebande et d'introduction sur le territoire national de produits prohibés, à savoir, une quantité de drogues dures (155 gr de cocaïne) et de comprimés psychotropes, lit-on dans le communiqué.

Les produits prohibés étaient parfaitement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule touristique arrivé en Algérie à bord d'un ferry en provenance de France, réimportés dans le cadre des opérations de fret mari-

time en vue de rapatrier les véhicules des citoyens résidents, bloqués à l'étranger suite à la propagation du nouveau Coronavirus. Les services des douanes ont, par la suite, procédé à la saisie des produits prohibés et à la constitution d'un dossier de contentieux à l'encontre du contrevenant, en application des dispositions des articles 21 et 325 bis du Code des douanes et de la Loi n 04-18 du 25 décembre 2004. Le contrevenant a été présenté devant les juridictions compétentes.

CRIMINALITÉ

Démantèlement de plusieurs associations de malfaiteurs et la saisie d'importantes quantités de drogue

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi, lors d'opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité, à démanteler plusieurs associations de malfaiteurs et à saisir des quantités importantes de drogue, a indiqué vendredi un communiqué des mêmes services. Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger "ont réussi à arrêter 3 suspects, avec la saisie de 103,97 grammes de cannabis, 228 comprimés psychotropes et 251.500 DA", explique la même source. La première affaire traitée par les services de la gème sûreté urbaine de Ain Naadja, relevant de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, a abouti à "la saisie de 190 comprimés psychotropes, un petit morceau de cannabis, des armes blanches prohibées de différents types et tailles, une bouteille de gaz

lacrymogène et 19,5 millions de centimes". Quant à la deuxième affaire, traitée par les services de la sûreté de la circonscription administrative de Draria, elle a abouti à l'arrestation d'un suspect qui était en possession d'une feuille de drogue pesant 97,4 grammes, 5 morceaux de drogues pesant 6,57 grammes, 38 comprimés psychotropes et un montant de 56.500 de dinars. Après la poursuite de l'enquête, un autre suspect a été arrêté".

Dans le cadre de sa lutte contre la criminalité, la brigade mobile de la police judiciaire de Gué de Constantine a traité une affaire relative à la constitution d'une association de malfaiteurs, à la possession de stupéfiants de types cannabis et drogues dures, au trafic et l'affichage à d'autres personnes via les réseaux sociaux et au port d'armes blanches

prohibées, ce qui a abouti à l'arrestation de 6 individus et la saisie de 442 grammes de cannabis, 25 comprimés psychotropes, 4 téléphones portables, des armes blanches prohibées, un fusil de chasse, deux véhicules touristiques et une moto". Les services de la 1ère Sûreté urbaine d'El Achour ainsi que la Gème de Sebala ont traité "4 affaires liées au vol aggravé et en réunion, effraction avec mise à disposition d'un véhicule et port d'armes blanches prohibées". Ces affaires ont abouti à l'arrestation de deux mis en cause avec récupération d'une arme blanche. La Brigade mobile de la Police judiciaire de Douira a, quant à elle, traité une affaire liée à la possession, à la commercialisation et au transport des boissons alcoolisées sans licence et évasion fiscale, laquelle s'est soldée par la sai-

sie de près de 25.000 unités de différents types et volumes, d'une valeur de 260 millions de centimes.

De son côté, la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach a suivi une affaire de constitution d'association de malfaiteurs dans le but de préparer une tentative d'enlèvement avec mise à disposition d'un véhicule sous peine de menace en vue d'obtenir une rançon ou d'indus fonds.

Cinq (5) individus ont été arrêtés dans cette affaire avec saisie de leur véhicule.

Après accomplissement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes, dont nombre d'entre eux placés en détention préventive, tandis que d'autres sous contrôle judiciaire.

BRÉSIL

Un autocar tombe d'un viaduc : au moins 16 morts

Au moins 16 personnes ont été tuées et 27 blessées vendredi quand un autocar a fait une chute de plus de 20 mètres depuis un viaduc dans le sud-est du Brésil, ont annoncé les pompiers.

L'accident a eu lieu près de la localité de Joao Monlevade, dans l'Etat de Minas Gerais.

L'autocar qui transportait 46 personnes est tombé d'un viaduc nommé "Ponte Torta".

Selon les premières investigations, l'accident pourrait être dû à une défaillance des freins du véhicule.

Douze personnes sont mortes sur le lieu de l'accident, trois à l'hôpital et une pendant son transfert, ont indiqué les pompiers.

De plus, 27 personnes ont été blessées, dont trois, dans un état grave, transportées par hélicoptère vers un hôpital de Belo Horizonte, la capitale de l'Etat.

Des vidéos impressionnantes diffusées par les pompiers montrent l'autocar totalement détruit au fond d'un ravin.

D'après les constatations préliminaires des experts, le



conducteur "a perdu le contrôle du véhicule après une possible défaillance des freins".

"Le conducteur a crié qu'il n'avait plus de freins et l'autocar a commencé à reculer, percutant la protection latérale du p

ont" sur lequel il se trouvait,

indique le communiqué.

"Six personnes sont parvenues à sortir de l'autocar avant qu'il ne bascule, dont le conducteur, qui n'a pas encore été localisé", ajoute le texte.

Trois de ces personnes "n'ont pas eu besoin de soins médi-

caux". La compagnie à laquelle appartient le véhicule n'avait pas d'autorisation pour transporter des passagers, selon l'Association nationale du transport public (ANTP) citée par la presse locale.

La route BR-381, sur laquelle l'accident est survenu, est celle sur laquelle se produisent le plus d'accidents mortels dans tout le Minas Gerais, a précisé le gouverneur de l'Etat, Romeu Zema.

Le 25 novembre, une collision entre un autocar et un camion près de la ville de Taguai, dans l'Etat de Sao Paulo, avait fait 41 morts et 10 blessés, la plupart des employés d'une entreprise de textile.

Les autorités fédérales estiment qu'entre 2015 et 2019 une moyenne de 30.000 personnes sont mortes chaque année dans des accidents de la circulation au Brésil.

CHINE

18 mineurs tués par une fuite de gaz

Les médias officiels chinois ont annoncé la mort de 18 mineurs, samedi, à cause d'une fuite de gaz dans une mine de charbon du sud-ouest de la Chine, où les secours tentaient d'atteindre cinq autres mineurs, tous piégés sous terre.

Un accident dans la mine de Diaoshuidong, près de la ville de Chongqing, ayant entraîné une fuite de ce gaz mortel a piégé vendredi 24 mineurs, a

détaillé la télévision publique CCTV.

Samedi dans la matinée, 18 mineurs tués ont été découverts, ainsi qu'un survivant, selon le commandement des secours, cité par la télévision.

L'accident est intervenu alors que les mineurs démontaient des équipements miniers souterrains, alors que la mine est fermée depuis deux mois.

Des enquêteurs ont été dépêchés sur

place afin de déterminer les causes de l'accident, selon l'agence de presse officielle Xinhua.

Trois personnes avaient perdu la vie dans cette mine en 2013, selon Xinhua.

Une autre mine proche de Chongqing a été concernée par un accident en septembre dernier, après qu'un incendie a provoqué des niveaux dangereux de monoxyde de carbone, entraînant la mort de 16 ouvriers.

NICARAGUA

Accident dans une mine, des chercheurs d'or bloqués

Au moins dix chercheurs d'or ont été bloqués dans une mine artisanale vendredi, dans le sud du Nicaragua, surpris par un éboulement à l'intérieur d'un tunnel, ont rapporté des médias officiels.

"Des unités de secours des camarades Pompiers unifiés sont en train de travailler pour répondre à l'urgence", a déclaré la vice-présidente et porte-parole du gouvernement,

Rosario Murillo, épouse du président Daniel Ortega, sur le site officiel El 19 Digital.

Le média Radio Ya avait rapporté que l'éboulement, survenu vendredi matin, avait "enterré" 10 personnes qui se trouvaient dans le tunnel.

Le quotidien La Prensa a rapporté pour sa part que selon des témoins, il y avait au moins 15 personnes piégées à l'intérieur de la mine. Selon la Première

dame, l'accident s'est produit dans une mine située sur le territoire de la commune La Esperanza, dans le département de Rio San Juan (sud), à plus de 200 kilomètres au sud-est de la capitale. Rosario Murillo n'a pas donné de détails sur le nombre de mineurs artisans travaillant dans cette mine, c'est-à-dire des personnes qui creusent pour leur propre compte à la recherche d'or. Elle n'a pas non

plus indiqué s'il y avait des morts ou des blessés. "Nous espérons ne pas avoir de plus grands malheurs", a-t-elle seulement ajouté. Les opérations de sauvetage ont été suspendues à la tombée de la nuit pour reprendre samedi, selon Radio Ya. On estime que le Nicaragua compte environ 3.000 mineurs artisans, en plus des 5.000 employés par des entreprises minières établis dans le pays.

BRÉSIL

Démantèlement d'un réseau de trafic d'animaux sauvages

La police brésilienne a réalisé vendredi un grand coup de filet contre le trafic d'animaux sauvages, arrêtant notamment un des principaux trafiquants du pays et libérant plus de 200 animaux destinés à la vente clandestine.

La Police Fédérale a annoncé en conférence de presse que 14 mandats d'arrêt avaient été émis et que 11 personnes avaient été interpellées à la mi-journée.

Les suspects sont accusés de vendre clandestinement sur les réseaux sociaux des animaux, dont certains d'espèces menacées, capturés dans la forêt tropicale, comme des

aras, des toucans, des primates ou même des caïmans.

L'une des personnes arrêtées a été présenté par les enquêteurs comme "l'un des principaux trafiquants d'animaux du pays".

Il avait déjà été interpellé en août et deux singes avaient été saisis à son domicile, mais avait été remis en liberté dans l'attente d'un procès. Un autre suspect "prenait part au trafic d'animaux sauvages depuis 38 ans et était en train de passer la main à son fils", a ajouté lors de la conférence de presse Sebastião Pujol, commissaire de la Police Fédérale. Le coup de filet réalisé vendredi

est lié à une première opération du même type lancée en mai 2019.

Grâce aux preuves recueillies lors de cette première opération, les policiers ont réussi à sauver 500 animaux, dont plus de 200 uniquement ce vendredi, surtout des oiseaux".

Au-delà des délits de trafic d'animaux et d'association de malfaiteurs, les suspects sont également accusés de "crime de mise en danger de la santé publique", certaines espèces étant porteuses de zoonoses, des maladies et infections transmissibles de l'animal à l'homme.

ETATS-UNIS

Un petit avion atterrit en urgence sur une autoroute à Chicago

Un petit avion a dû faire un atterrissage d'urgence sur une autoroute dans le Minnesota à Chicago aux Etats-Unis s'encastant dans un véhicule sans faire de blessés, a rapporté le service des transports de l'Etat. Les images vidéos fournies par le service des transports du Minnesota montrent l'appareil atterrir dans un espace étroit entre plusieurs voitures avant de venir heurter l'une d'elles.

Une panne de moteur a provoqué l'accident survenu près de Minneapolis dans la nuit de mercredi, a expliqué la police locale,

citée par des médias. Les deux passagers de l'avion, et la conductrice du véhicule heurté n'ont pas été blessés. Craig Gifford, le pilote, identifié par les médias américains, est un homme de 52 ans, très expérimenté dans le domaine de la voltige aérienne.

"De tous les avions qui auraient pu me frapper, je suis contente que ça ait été lui", a commenté sur CBS la femme dont la voiture a été endommagée.

L'agence américaine de l'aviation (FAA) a ouvert une enquête.

COSTA RICA

2,5 tonnes de cocaïne saisies

Les autorités costariciennes ont saisi plus de 2,5 tonnes de cocaïne et arrêté six hommes qui transportaient la drogue à bord d'un canot près de la côte caribéenne du Costa Rica, a annoncé vendredi le ministère de la Sécurité publique.

L'opération a été lancée jeudi matin alors que l'embarcation naviguait avec ses six occupants, cinq Costariciens et un Hondurien, au large de la plage touristique de Cahuita, sur la côte caraïbe, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le canot a été repéré par un avion de la police et les autorités ont lancé des bateaux à sa poursuite.

Selon le ministère, les occupants ont abandonné le canot sur une plage voisine et ont tenté de fuir à pied mais ont été arrêtés peu après.

Le Costa Rica et d'autres pays d'Amérique centrale sont utilisés comme plaque tournante pour le trafic de cocaïne depuis les producteurs d'Amérique du Sud vers les marchés consommateurs des Etats-Unis et d'Europe.

BULGARIE

28 structures psychiatriques seront fermées d'ici 2027 pour "mauvaises pratiques"

La Bulgarie fermera d'ici 2027 vingt-huit établissements publics pour handicapés mentaux et malades psychiatriques, épinglés dans un rapport accablant du Conseil de l'Europe, a annoncé le parquet vendredi.

"Violence exercée par le personnel, placement à l'isolement, mauvaise hygiène et odeur d'urine, recours à des médicaments non autorisés": dans un communiqué, repris par des médias, la justice confirme les mauvais traitements dénoncés par l'organisation paneuropéenne basée à Strasbourg.

Dans son document publié mardi, le Comité de prévention de la torture (CPT) avait déploré l'absence de progrès dans les pratiques de ces établissements depuis sa dernière mission en 2005, même si un léger mieux a été constaté au niveau des conditions de vie matérielles.

Dans certains cas, des patients étaient enchaînés à leur lit et frappés à coups de bâton.

"Les aides-soignants se montraient verbalement grossiers" envers les pensionnaires, "les bousculaient ou les giflaient, leur donnaient des coups de poing et de pied", pointe le Conseil de l'Europe.

La Bulgarie avait déjà été épinglée en 2018 par l'Association européenne de psychiatrie (EPA), qui s'était notamment alarmée de l'isolement et du manque d'activités des résidents dans ce type de structures.

Le gouvernement a depuis initié une stratégie de réformes en cours d'adoption au Parlement.

Ce pays de l'Union Européenne avait fermé en 2016, sous la pression d'ONG et de l'UE, le dernier de ses gigantesques centres d'enfants handicapés abandonnés, structures héritées des temps communistes.

Mais le problème subsiste: plusieurs ONG dénoncent régulièrement de graves maltraitements dans les nouvelles structures, à taille plus humaine mais en manque de personnel qualifié.

PRODUITS D'ONCOLOGIE

Saidal signe un accord avec la société CKD OTTO Pharma



Le groupe pharmaceutique public Saidal et la joint-venture Corée-Indonésie, CKD OTTO Pharma, ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la fabrication de produits oncologiques pour chimiothérapie conventionnelle.

Cet accord de partenariat contribuera à la relance du groupe et encouragera la production locale et, par la même, la réduction de la facture d'importation.

A cet effet, Saidal commencera par le conditionnement de 6 produits très utilisés dans le traitement de différents types de cancer, avant de passer, dans un deuxième temps, à la fabrication complète de ces molécules en Algérie, ce qui permettra d'économiser 8 millions de dollars au trésor public.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad, ainsi que l'ambassadeur de la République de Corée du Sud, Lee Eunyong, et la 2e secrétaire de l'ambassade d'Indonésie en Algérie. Cet accord a été paraphé par la P-DG de Saidal Fatoum Akacem du côté algérien et par la directrice générale de KOTRA (section commerciale de l'ambassade de Corée du Sud), Kim Heekyung, représentant CKD OTTO Pharma alors que le président directeur du partenaire de Saidal, In Hyun Baik, a suivi la cérémonie en visio-conférence.

Lors de cette cérémonie de signature, M. Benbahmad a déclaré que "cet accord permet de concrétiser notre plan d'action qui vise à la relance du Groupe Saidal et à la reconquête de son leadership dans la production pharmaceutique et sa part prépondérante sur le marché du médicament à travers la diversification de son offre et en se dirigeant vers la production de médicaments à grande valeur ajoutée". Il a estimé que "La pandémie du Covid-19 a fait prendre conscience au monde entier que le seul moyen d'assurer la souveraineté sanitaire est d'avoir une production pharmaceutique locale forte.

L'objectif des pouvoirs publics à travers cet accord est d'amener Saidal à devenir un pôle public garant de la souveraineté sanitaire".

De son côté, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud a affirmé que "cet accord est un grand pas dans la coopération entre les deux pays dans le domaine pharmaceutique avec un grand potentiel pour développer ce domaine par le transfert de technologie". Il le qualifie d'"accord gagnant-gagnant, car la Corée du Sud possède la technologie et l'Algérie regorge de talents qui permettraient à l'algérien de devenir spécialiste dans le domaine du médicament".

Il se projette même en avançant que "ensemble (Algérie et Corée de sud) sont en mesure d'exporter non seulement vers les pays africains mais vers le reste du monde".

Pour sa part, la PDG de Saidal Mme Akacem expliqué que la stratégie de son groupe "vise à fabriquer localement des médicaments qu'on ne produisait pas auparavant en Algérie" et d'ajouter que "Saidal bénéficie de capacités de production importantes qui lui permettent de produire des médicaments innovants qui pourraient intéresser de nombreux partenaires désireux d'investir dans le marché local".

Cet accord aura, aussi, des retombées économiques puisqu'il "permettra à Saidal d'augmenter sensiblement son chiffre d'affaire tout en approvisionnant la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en lui proposant nos produits (ceux de Saidal, ndlr) à des prix concurrentiels".

C O R O N A V I R U S

772 nouveaux cas, 538 guérisons et 9 décès

Sept cent soixante-douze (772) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 538 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



SIDA

Oran : la prise en charge des sidéens perturbée par la crise sanitaire Covid-19

La prise en charge des malades atteints du Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis (Sida) dans la wilaya d'Oran a été lourdement impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, selon les professionnels du secteur qui évoquent de grandes perturbations et craignent de voir le nombre de cas exploser dans les années à venir.

Au centre de référence régional de la prise en charge du Sida, relevant du CHU Docteur Benzerdjeb d'Oran, transformé en unité Covid-19 pendant des mois, la chef de ce service, le Pr.

Nadjet Mouffok, accueille l'équipe de l'APS avec le sourire.

Un sourire et un calme qui contrastent avec la lourdeur de sa mission : trouver une éducation pour prendre en charge les malades du Sida à l'ère de la Covid-19.

Le centre qui accueillait une grande partie des malades atteints du Sida issus de différentes wilayas de la région ouest, soit une moyenne de 4.000 cas par an, s'est vu reconverti, crise sanitaire oblige, en unité Covid du mois d'avril 2020 jusqu'au mois de septembre de la même année.

A la tête de l'unique service de maladies infectieuses de la wilaya d'Oran, le Pr. Mouffok et son équipe ont été mobilisés pour faire face à la pandémie Covid-19, depuis ses premières semaines.

"Nous n'avions plus la possibilité d'hospitaliser les cas VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) qui souffraient d'infections parasites", explique le Pr Mouffok, ajoutant qu'elle essayait avec son équipe de "dispatcher" les cas compliqués, soit au niveau des établissements de santé dans d'autres wilayas, soit dans des services au CHUO, comme ceux de pneumologie ou de réanimation.

Les malades du VIH "se sont retrouvés comme des orphelins", témoigne aussi Hayet Azzi, présidente de l'Association d'aide et de soutien aux personnes vivant avec le Sida "Rêve de vivre positif".

L'Association s'est mobilisée dès le début de la crise pour aider cette catégorie de malades.

Peur de contracter le Coronavirus

Jusqu'au mois de septembre dernier, le service des maladies infectieuses était fermé à l'hospitalisation.

Son équipe continuait à assurer des consultations et distribuer les médicaments pour les malades dont elle assure

le suivi. Seulement, le problème réside dans le fait que ces malades sont des personnes vulnérables pour lesquels la contamination par le coronavirus peut s'avérer fatale.

Les consultations continuaient à se faire, toutefois beaucoup de malades hésitaient à se rendre à l'hôpital car craignant l'exposition aux risques du virus.

"La crise sanitaire a isolé beaucoup d'entre eux", regrette le Pr Mouffok, ajoutant que sur les 2.300 malades suivis par son service, quelque 150 n'ont plus donné signe de vie depuis le début de la crise, ni pour une consultation, ni pour récupérer leurs traitements.

"Ces personnes perdues dans la nature peuvent rechuter et redevenir contagieuses", souligne la même responsable, précisant que pour certains cas, leur état s'est stabilisé, et le virus maîtrisé grâce aux traitements produits.

"C'est dommage de les perdre ainsi de vue", se désolait-elle.

Même après la réouverture du service, début septembre, en gardant seulement cinq (5) lits pour les cas Covid nécessitant des soins spéciaux, les malades VIH continuent à se faire rares.

"La grande majorité a peur de contracter le virus en se rendant à l'hôpital", estiment les spécialistes.

"Aucun décès de cas HIV ayant contracté le virus de la Covid n'a été recensé dans notre service", assure le Pr. Mouffok.

La présidente de l'Association "Rêve de vivre positif" a, quant à elle précisé, que des cas HIV qu'elle connaît dans le cadre de son travail associatif, ayant contracté le virus Corona, n'ont pas fait de grandes complications.

Un constat partagé par le Pr. Mouffok selon qui, "il n'existe pas encore d'études approfondies établissant un lien entre le Sida et la Covid-19".

L'Association "Rêve de vivre positif", avec d'autres partenaires, s'est mobilisée, depuis le début de la pandémie, pour distribuer les médicaments à domicile aux malades.

"Nous avons reçu des appels de différentes wilayas dans l'ouest du pays telles Tيارت, Mascara, Mostaganem, mais aussi des wilayas dans le Sud-ouest, comme Nâama et El Bayadh", relève Mme Azzi. "Malheureusement, ce ne sont pas tous les malades qui sont informés sur ce genre d'actions.

La plupart ne sont pas connectés aux réseaux sociaux, principal moyen de

communication pour ces associations. Certains sont même illettrés.

C'est cette catégorie qui s'est retrouvée isolée au cours de cette crise sanitaire", estime la même responsable.

Les risques de l'après-pandémie

De son côté, la Direction locale de la santé et de la population (DSP) a contribué, pour venir en aide aux malades atteints du Sida, en délivrant des autorisations spéciales pour les associations qui assurent l'acheminement et la distribution des médicaments.

"Nous avons tenté de faciliter le déplacement des personnes impliquées dans ces actions, notamment lors de la période d'interdiction de circulation entre les wilayas", souligne le chargé de la communication de la DSP, Youcef Boukhari.

Si les efforts ont été focalisés sur la prise en charge et l'approvisionnement des malades en médicaments, le dépistage des nouveaux cas VIH a, quant à lui, pris un sérieux coup.

Alors que des campagnes de dépistage étaient organisées à longueur d'année, un arrêt brusque et total s'est produit suite à la déclaration de la pandémie.

Le résultat se fait ressentir sur le terrain : le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran n'a recensé que 245 nouveaux (des différentes wilayas de l'ouest), contre 530 au cours des 11 premiers mois de l'année écoulée, révèle sa responsable.

L'absence des campagnes de dépistage, ajoutée à la perturbation des différents services de santé, et avec, la diminution des bilans sanguins exigés pour diverses raisons (préopératoires, pré-nuptiales, entre autres), qui peuvent détecter l'infection au HIV, ont fait que le nombre des nouveaux cas détectés soit en baisse, ajoute le Pr. Mouffok.

"Après la fin de la pandémie, les craintes de voir les cas (VIH) exploser vont être ressenties.

Tous les cas non détectés à cause du manque de dépistage finiront par resurgir", selon le Pr Mouffok.

Les spécialistes du domaine estiment que la Covid-19 a "suffisamment chamboulé" les différents services de santé.

Il est ainsi temps, selon eux, d'essayer de rattraper le retard cumulé ces derniers mois et de trouver un équilibre entre la Covid-19 et le reste des maladies.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

BILAN DE LA PANDEMIE DANS LE MONDE

La pandémie fait au moins 1.519.213 décès

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.519.213 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi de sources officielles samedi à 11H00 GMT.

Plus de 65.865.820 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 41.777.200 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de vendredi, 12.177 nouveaux décès et 677.808 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.506 nouveaux morts, l'Italie (814) et le Brésil (694). Les Etats-Unis sont le pays le



plus touchés tant en nombre de morts que de cas, avec 279.008 décès pour 14.372.570 cas recensés, selon le compte de l'université Johns Hopkins. Au moins 5.470.389 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays

les plus touchés sont le Brésil avec 175.964 morts et 6.533.968 cas, l'Inde avec 139.700 morts (9.608.211 cas), le Mexique avec 108.863 morts (1.156.770 cas) et le Royaume-Uni avec 60.617 morts (1.690.432 cas). Parmi les pays les plus dure-

ment touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 147 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (110), l'Espagne (99), l'Italie (97). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.601 cas (17 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.634 décès et 81.694 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient samedi à 11H00 GMT 456.155 décès pour 13.371.430 cas, l'Europe 438.055 décès (19.364.969 cas), les Etats-Unis et le Canada 291.477 décès (14.772.309 cas), l'Asie 198.676 décès (12.647.887 cas), le Moyen-Orient 80.641 décès (3.444.281 cas), l'Afrique 53.267 décès (2.234.547 cas), et l'Océanie 942 décès (30.402 cas).

USA

Plus de 225.000 cas en 24h, nouveau record

Les Etats-Unis ont enregistré vendredi, pour le deuxième jour consécutif, un record de contaminations au coronavirus en 24 heures, avec 225.201 nouveaux cas recensés, selon les données de l'université Johns Hopkins, qui font référence. Le pays a dans le même temps déploré plus de 2.500 morts liées au Covid-19, selon les chiffres de l'université, actualisés en continu.

Les Etats-Unis sont confrontés à un rebond spectaculaire de l'épidémie depuis plusieurs semaines. La barre des

200.000 nouvelles contaminations sur 24 heures y avait déjà été franchie à trois reprises au cours du dernier mois, avec un pic à plus de 210.000 entre mercredi et jeudi.

Les autorités sanitaires américaines s'attendaient à cette flambée après que de nombreux Américains ont voyagé à l'occasion de la fête de Thanksgiving la semaine dernière malgré les appels à rester chez soi. Depuis deux semaines, les Etats-Unis franchissent régulièrement la barre des 2.000 morts quoti-

diens, comme au printemps, au plus fort de la première vague de l'épidémie, qui n'est jamais vraiment retombée dans le pays. Le nombre de personnes hospitalisées pour cause de Covid-19 n'y cesse par ailleurs de croître, notamment dans les quatre Etats les plus peuplés (Californie, Floride, New York et Texas), note le Covid Tracking Project.

Pays le plus touché en chiffres absolus, les Etats-Unis ont recensé au total depuis le début de la pandémie plus de 14,3 millions de cas et 278.000 morts.

FRANCE

Le nombre des morts du Covid-19 passe sous les 300 en 24h

Le nombre des personnes décédées à l'hôpital du Covid-19 est passé sous les 300 au cours des dernières 24 heures, à 284, tandis que la décline en réanimation se poursuit, révèlent les données de Santé publique France (SpF) vendredi. La veille, 326 patients étaient morts du coronavirus. Le nombre total des personnes ayant perdu la vie depuis mars s'élève désormais à 54.767, dont 37.608 à l'hôpital. Les services de réanimation comptaient vendredi 3.283 malades du Covid-19, contre 3.415 jeudi et 3.478 mercredi. 165 patients sont entrés en

réanimation ces dernières 24 heures. Tous services confondus, les hôpitaux accueillent 26.283 malades ayant été diagnostiqués positifs, contre 26.675 la veille, après un pic de plus de 33.000 patients atteint le 16 novembre.

Les hôpitaux ont accueilli 1.400 nouveaux patients ces dernières 24 heures.

Le taux de positivité (proportion du nombre des personnes positives par rapport au nombre total des personnes testées) est resté stable à 10,7%.

Le nombre des nouveaux cas de conta-

mination confirmés au cours des dernières 24 heures était de 11.221, contre 12.696 la veille. Dans son dernier point épidémiologique hebdomadaire, SpF souligne une nouvelle baisse des cas confirmés la semaine du 23 novembre, 75.096, contre 114.104 la semaine précédente. Sur cette semaine, les nouvelles hospitalisations sont aussi en baisse (9.382 contre 13.585), ainsi que les admissions en réanimation (1.391 contre 2.069). SpF souligne une "mortalité toujours élevée", même si elle baisse aussi (2.928 contre 3.889).

TUNISIE

La Tunisie compte acquérir 6 millions de doses de vaccin contre le Covid-19 (Ministre de la santé)

Le ministre tunisien de la Santé, Faouzi Mahdi, a annoncé, vendredi, que la Tunisie compte acquérir 6 millions de doses de vaccin contre le Coronavirus, grâce auxquelles 3 millions de Tunisiens seront vaccinés, soit 25% du total de la population.

Dans sa réponse aux interventions des députés lors d'une séance plénière à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) consacrée à la discussion du projet de budget du ministère de la Santé pour l'année 2021, Mehdi a indiqué que la Tunisie vise la vaccination de 50% de la population.

Le ministère de la Santé focalise ses efforts sur l'élaboration d'un calendrier de vaccination contre le Covid-19 et d'une stratégie nationale pour déterminer les priorités liées à cette vaccination, a-t-il ajouté. Le ministre de la Santé a estimé à cet effet que le vaccin "est nécessaire pour atteindre un taux d'immunité collective de plus de 60%, ce qui serait à même de stopper la propagation de l'épidémie", a-t-il expliqué. Le

ministère s'engage à obtenir une vaccination efficace et sûre à plus de 90%, a-t-il encore souligné. Il a indiqué à cet effet que le nombre de cas de contamination par le Covid-19 dans le pays n'a pas dépassé les 12,7% du nombre total des Tunisiens.

Mehdi a encore révélé que le nombre des cas de contamination par le Coronavirus dans les rangs des cadres médicaux et paramédicaux, des agents, techniciens et administratifs du secteur de la santé en Tunisie, s'est élevé à 5200 cas, avec 38 décès. Il a ajouté que le nombre de lits de réanimation alloués aux patients du Covid-19 a été porté à 290 lits en plus de 1900 lits d'oxygène, affirmant que le ministère est en train de créer de nouveaux hôpitaux de campagne dans la région du Grand Tunis et à Sfax. Le ministère de la Santé s'appuie à approuver un système numérique de télémédecine, aussitôt émis le décret portant organisation de cette initiative, a ajouté Mehdi, expliquant que cette mesure permettrait aux patients

de se soigner à distance, à domicile. Concernant les problèmes liés à la pénurie de médicaments, le ministre a expliqué que ce manque est principalement dû à des problèmes d'approvisionnement en matières premières pour l'industrie locale ainsi qu'à des problèmes de liquidité à la Pharmacie Centrale. En conséquence, a-t-il poursuivi, le ministère de la Santé a décidé d'ouvrir à fournir, dans les limites du possible, cette liquidité à la Pharmacie Centrale afin qu'elle puisse payer les fournisseurs étrangers et soulager la pression sur cette institution. Dans ce même contexte, le ministère de la Santé a également décidé de réviser les prix des médicaments importés et des génériques localement fabriqués en coordination avec le ministère du Commerce, a fait savoir Mehdi, rassurant les Tunisiens sur la disponibilité du stock stratégique des médicaments qui couvre une période de 3 mois, conformément aux standards internationaux.

RUSSIE

Moscou débute un programme de vaccination de masse contre le COVID-19

Le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, a annoncé vendredi que la capitale russe avait lancé un programme municipal d'immunisation de masse contre le nouveau coronavirus (COVID-19). Le personnel médical, les enseignants et les employés de services sociaux seront les premiers à recevoir ces vaccins car ils appartiennent aux groupes les plus exposés, et plus de 5.000 personnes se sont déjà inscrites pour bénéficier de ce vaccin, a rapporté M. Sobianine sur son blog. Le maire de Moscou a déclaré jeudi que l'enregistrement en ligne pour la vaccination dans cette ville débuterait vendredi, lorsque les bureaux de vaccination auront débuté leur travail.

"Nous avons sélectionné des entrepôts spécialisés et préparé des réfrigérateurs et congélateurs pour l'approvisionnement en vaccins.

Les bureaux de vaccination disposent de réfrigérateurs médicaux et leur personnel a reçu une formation spéciale", a-t-il ajouté. D'autres livraisons de doses de vaccins doivent arriver dans les semaines à venir, ce qui permettra de rendre le vaccin accessible à un plus large groupe de demandeurs, a indiqué le maire. Le prési dent russe Vladimir Poutine a demandé mercredi au gouvernement de débiter la vaccination à grande échelle contre le COVID-19 dès la semaine prochaine car le nombre de doses de vaccin produites approche de deux millions. La Russie a enregistré 27.403 nouvelles infections du COVID-19 au cours des dernières 24 heures, portant le total national à 2.402.949. Moscou, région la plus touchée du pays, a enregistré 6.868 nouveaux cas au cours de la journée écoulée, portant le total dans cette ville à 632.057.

GB - SANTÉ

Virus : les autorités sanitaires attendent un recul important de la pandémie

Les autorités sanitaires britanniques ont jugé vendredi "probable" un recul important de la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus "d'ici au printemps" grâce à la vaccination, tout en appelant à se préparer à une recrudescence après Noël. "Les effets de la vaccination vont probablement commencer à se faire sentir d'ici au printemps par une réduction importante du nombre des hospitalisations, visites et morts liées au Covid, mais il faudra attendre de nombreuses semaines avant qu'on en arrive là", écrit dans une lettre commune aux soignants les directeurs médicaux pour l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande du Nord.

"Les interactions autour de Noël pourraient bien exercer une pression supplémentaire sur les hôpitaux et la médecine de ville au Nouvel An et nous devons nous y préparer", avertissent-ils. Dans tout le Royaume-Uni, les réunions de famille - trois foyers maximum - seront autorisées pendant cinq jours autour de Noël, du 23 au 27 décembre. Pays le plus endeuillé en Europe par la pandémie (plus de 60.000 morts), le Royaume-Uni est devenu cette semaine le premier pays occidental à autoriser un vaccin contre le Covid-19 en donnant son feu vert à celui de Pfizer et BioNTech. Les premières doses doivent être injectées la semaine prochaine. Les résidents et membres du personnel de maison de retraites doivent être les premiers à être vaccinés mais cela pourrait être compliqué par les défis logistiques liés au besoin de conserver ces produits à très basse température. Les autorités comptent sur le vaccin d'AstraZeneca et de l'université d'Oxford, plus facile à transporter, pour vacciner plus largement. En tout, le gouvernement a assuré l'accès à plus de 350 millions de doses d'ici à la fin de l'année prochaine, en s'approvisionnant auprès de sept fabricants dès la phase des essais. Il espère d'ici au printemps vacciner les neuf catégories prioritaires définies, qui comprennent les plus de 50 ans, les soignants et les personnes à risque. Elles correspondent à 99% des morts.

En attendant, les autorités appellent à respecter les restrictions locales qui continuent de s'imposer pour une grande partie de la population du Royaume-Uni.

ALZHEIMER BIENTÔT UN TEST SANGUIN POUR DÉTECTER LA MALADIE ?

Détecter la maladie d'Alzheimer avec une simple prise de sang : une méthode déjà efficace à presque 90% annoncent des chercheurs suédois.

La maladie d'Alzheimer se développe des années avant que les patients ne présentent les premiers symptômes. La clé pour traiter la démence serait d'intervenir plus tôt avant la dégradation permanente de cellules cérébrales. Pour cela de nombreuses pistes sont explorées pour le dépistage précoce de la maladie d'Alzheimer. Parmi ces pistes de recherche, celle du test sanguin semble privilégiée par de nombreux chercheurs dans le monde. Selon des recherches préliminaires publiées dans la revue *Nature aging*, en mesurant le taux de deux molécules présentes dans le plasma, on pourrait prédire une future progression de la maladie d'Alzheimer chez des personnes avec une déficience cognitive légère.

UN TEST SANGUIN EFFICACE À PRÈS DE 90%
Les tests ont été menés dans un échantillon de 557 personnes âgées de 60 à 70 ans. La présence de niveaux élevés de P-tau181 et de NFL, les deux molécules ciblées par les chercheurs, se sont révélées les prédicteurs les plus précis de la progression de la maladie d'une déficience cognitive légère à de graves problèmes de mémoire et de réflexion, typiques de la maladie d'Alzheimer.



A ce jour, les tests sanguins seraient efficaces à 88%, selon les chercheurs de l'Université de Lund, en Suède. « Détecter le taux de ces deux biomarqueurs plasmatiques pourraient permettre aux médecins de suivre la progression de la maladie d'Alzheimer chez certaines personnes à risque ». Cela pourrait aussi aider les médecins à distinguer les personnes qui développeront la maladie d'Alzheimer de celles qui ont de simples troubles

cognitifs dus au vieillissement.

BIOMARQUEURS EN AUGMENTATION = NEURONES ENDOMMAGÉS

Les scientifiques savent depuis longtemps que le taux de NFL augmente à mesure que les neurones sont endommagés mais jusqu'à présent ils ne pouvaient doser cette protéine que dans le liquide céphalo-rachidien. Des chercheurs

de l'école de médecine de l'Université de St Louis (Missouri) avaient ouvert la voie il y a un an en mettant au point un test sanguin permettant de découvrir si une personne a un niveau élevé de NFL dans le sang.

1/6 - C'EST ALZHEIMER OU SEULEMENT LE VIEILLESSEMENT ?

Même si le trouble de la mémoire est l'un des premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer, il est impor-

tant de savoir faire la différence entre la maladie dégénérative et les conséquences normales du vieillissement sur la mémoire. Voyez comment faire la différence...

2/6 - VOUS OUBLIEZ QUEL JOUR ON EST ?

Perte de la date du jour = vieillissement - Perte de repères au niveau des saisons = Alzheimer

3/6 - VOUS CHERCHIEZ CERTAINS MOTS

Perte de certains mots = vieillissement - Difficulté à maintenir une conversation = Alzheimer

4/6 - IL VOUS ARRIVE D'OUBLIER DE PAYER UNE FACTURE

Oubli de payer ses factures = vieillissement - Incapacité à gérer un budget = Alzheimer

5/6 - VOUS AVEZ DES TROUS DE MÉMOIRE

Vous avez du mal à vous souvenir du passé = vieillissement : La perte progressive d'un moment présent = Alzheimer

6/6 - VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE AU QUOTIDIEN

Besoin d'un coup de main pour les gestes du quotidien = vieillissement - Incapacité de faire des gestes simples comme se laver ou faire son ménage = Alzheimer

Les changements de personnalité pourraient prédire la maladie

Une étude américaine montre que la maladie d'Alzheimer peut être précédée par des changements de personnalité bien des années avant que la maladie ne soit déclarée. Cela pourrait permettre l'élaboration de traitement préventif.

La maladie d'Alzheimer peut être précédée par des changements de personnalité ou de comportement. Pouvoir les détecter très tôt pourrait aider à prévenir cette maladie. C'est ce que montre une étude réalisée par les chercheurs de la Mayo Clinic, aux États-Unis. Les résultats sont publiés dans le *Journal of the American Geriatrics Society*.

Ce qui caractérise la maladie d'Alzheimer est la perte de mémoire et la capacité à penser et prendre des décisions. Ces changements peuvent commencer lentement au cours d'une phase appelée « déficience cognitive lé-

gère » ou MCI pour Mild Cognitive Impairment. Il faut savoir qu'une personne atteinte de MCI ne développera pas forcément la maladie d'Alzheimer, mais si la perte de mémoire en est le principal symptôme et qu'il y a des prédispositions génétiques, alors le risque peut atteindre 90%, explique l'étude.

DÉPRESSION, IRRITABILITÉ, ANXIÉTÉ...

Entre 1994 et 2016, les chercheurs ont recruté 277 participants âgés d'une vingtaine d'années, et qui étaient génétiquement plus susceptibles de développer la maladie d'Alzheimer. Des personnes sans prédisposition génétique ont constitué le groupe témoin. Chaque participant a passé des tests physiques et de cognition ainsi que des examens médicaux. Au cours de l'étude, 25 d'entre eux ont développé un MCI. Lors des



tests, ils ont reçu des résultats plus élevés concernant les mesures de dépression, de somatisation, d'irritabilité, d'anxiété et d'attitude agressive. Après analyse des résultats, les chercheurs ont conclu que les changements de

personnalité et de comportement se produisent tôt au cours du développement de la maladie d'Alzheimer. Ils peuvent cependant être à peine perceptibles et inclure simplement des sautes d'humeur, de la dépression ou de

l'anxiété. Selon eux, d'autres recherches sont nécessaires afin de savoir si le diagnostic de ces premiers changements de personnalité pourrait aider le développement de traitements préventifs.

cembre 2020

Nager en eau froide protégerait de la maladie d'Alzheimer

Des chercheurs britanniques viennent d'identifier une nouvelle habitude à prendre pour prévenir la maladie d'Alzheimer : nager en eau froide. À l'heure actuelle, 900 000 Français souffrent de la maladie d'Alzheimer. Cette pathologie neurodégénérative se caractérise par une lente dégradation des neurones : on observe des troubles de la mémoire, mais aussi des troubles des fonctions exécutives (la personne "oublie" comment préparer à manger ou utiliser son téléphone...) ou encore des difficultés à se repérer dans le temps et l'espace.

Comment prévenir la maladie d'Alzheimer ? A cette question, les chercheurs de l'Université de Cambridge, une Grande-Bretagne, répondent "nager en eau froide" ! Se baigner dans de l'eau froide permettrait en effet à l'organisme de produire une protéine appelée RBM3. Or, cette protéine a montré des effets protecteurs sur des souris présentant des troubles neurologiques semblables à la maladie d'Alzheimer. Trois hivers durant, les chercheurs britanniques trois hivers, ont suivi des nageurs qui s'entraînent toute l'année dans l'eau froide extérieure, ou l'eau est particulièrement froide. Ils ont découvert que les nageurs, à l'instar des animaux en hibernation, fabriquaient un grand volume de cette protéine protectrice des neurones.

MOINS D'ALCOOL, PAS DE TABAC, DU SPORT ET DES ACTIVITÉS STIMULANTES
De leurs côtés, les chercheurs du Rush University Medical Center (aux États-Unis) ont travaillé avec un groupe de 3000 volontaires pendant 6 ans pour découvrir que d'autres "bonnes habitudes" pourraient réduire considérablement le risque de développer la maladie d'Alzheimer. Pratiquer une activité physique et des activités cérébrales, adopter une alimentation équilibrée tout en réduisant la consommation d'alcool et de tabac sont des habitudes qui permettraient de réduire considérablement le risque de dégradation des neurones.

Des résultats de leur étude, publiée par l'American Academy of Neurology sont impressionnants : par rapport aux volontaires qui ne respectaient aucun (ou un seul) de ces critères, les volontaires qui appliquaient 2 ou 3 de ces "bonnes habitudes" au quotidien avaient un risque de développer la maladie d'Alzheimer diminué d'environ 37 %. Et, à condition de respecter 4 ou 5 critères sur la liste, le risque était même diminué de 60 % !

L'OPHTALMO VA-T-IL DÉPISTER LA MALADIE D'ALZHEIMER ?

Demain, le diagnostic de la maladie d'Alzheimer se fera peut-être chez l'ophtalmologiste. Pour prédire de manière précoce la maladie d'Alzheimer, des chercheurs de Boston étudient la présence dans le liquide oculaire d'un biomarqueur déjà présent dans le sang. Tandis que des chercheurs de Durham, en Caroline du Nord, étudient la densité des vaisseaux sanguins à l'arrière de l'œil.

Les chercheurs de l'École de médecine de Boston, aux États-Unis, sont toujours à la recherche de biomarqueurs fiables pouvant aider au diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer. Un biomarqueur a déjà été identifié dans le liquide céphalo-rachidien et le sang comme un outil de dépistage. Dans une étude publiée dans la revue Alzheimer's research and therapy, ce biomarqueur (appelé NFL) serait également dans l'humour vitré, c'est-à-dire le liquide oculaire. Les chercheurs laissent donc entendre que la maladie d'Alzheimer pourrait être découverte de façon précoce dans les yeux.

"L'œil est une fenêtre sur le cerveau et ils partagent tous deux une origine embryologique et vasculaire commune" souligne le Dr Manjiv Subramanian, principal auteur de l'étude. Les interconnexions entre l'œil et le cerveau suggèrent que l'élucidation des caractéristiques communes des processus neurodégénératifs

peut conduire à une meilleure compréhension des maladies neurologiques et oculaires".

L'OCT-ANGIOGRAPHIE POUR DÉPISTER LA MALADIE

Ce ne sont pas les premiers chercheurs qui émettent l'hypothèse que la maladie d'Alzheimer peut être identifiée dans les yeux. Il y a un an, une étude portant sur plus de 200 personnes et publiée dans la revue Ophthalmology Retina par le Duke Eye Center de Durham (États-Unis) suggérait que la perte de la maladie d'Alzheimer dans la rétine pourrait signaler de façon précoce l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Chez les personnes dont le cerveau est en bonne santé, les vaisseaux sanguins microscopiques forment un réseau dense à l'arrière de l'œil. Chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer la densité des vaisseaux est beaucoup moins prononcée, voire inexistante. "Les très petits



vaisseaux sanguins de la rétine ne peuvent être vus lors d'un examen ophtalmologique ordinaire. Pour cette étude, nous les avons examinés à l'aide d'une technologie non invasive relativement récente qui prend des images haute résolution en seulement

quelques minutes", explique le Dr Sharon Fekrat, principal auteur de l'étude. Cette technique appelée OCT-angiographie utilise des ondes lumineuses qui révèlent le flux sanguin dans chaque couche de la rétine sans avoir besoin d'injecter un produit de contraste. Elle

permet donc au médecin d'étudier la vascularisation rétinienne avec précision et de manière non invasive. L'OCT-angiographie pourrait même mettre en évidence les modifications des petits vaisseaux sanguins avant même qu'on puisse le voir sur une IRM.

LES TROUBLES DU SOMMEIL AUGMENTENT-ILS LE RISQUE D'ALZHEIMER ?

Si les scientifiques ne savent pas encore soigner la maladie d'Alzheimer, la recherche avance. Sur-tout du côté des facteurs de risque comme les troubles du sommeil.

Pourquoi, outre la génétique, développe-t-on la maladie d'Alzheimer ? Les essais cliniques visant à trouver un remède à Alzheimer ne sont pas très nombreux et couronnés de succès jusqu'à présent. Mais la recherche sur les facteurs de risque avance : "Grâce à l'utilisation de plusieurs méthodes d'imagerie cérébrale, cette étude nous a permis de préciser les mécanismes expliquant le lien entre la qualité du sommeil, le risque de déclin cognitif et de maladie

d'Alzheimer" explique Géraldine Rauchs de l'Inserm, qui vient de publier une nouvelle étude sur le rapport entre troubles du sommeil et maladie d'Alzheimer.

Pourquoi s'intéresser aux troubles du sommeil pour expliquer cette maladie ? Simplement parce que ceux-ci ont un impact décrié sur notre cerveau. L'apnée obstructive du sommeil touche 30% de la population passée 65 ans. Il s'agit du trouble le plus fréquent. Les sujets atteints de la pathologie s'arrêtent de respirer de façon contrôlée et répétée durant leur sommeil. On sait que ce problème peut engendrer des maladies cardiaques, mais pas seulement...

Pour aller plus loin dans la théorie d'un impact sur le cerveau et sur le déclenchement d'Alzheimer, Géraldine Rauch et son équipe de chercheurs ont utilisé plusieurs techniques d'imagerie cérébrale, après avoir recruté 127 personnes de plus de 65 ans. Ils se sont aperçus que 75% d'entre eux faisaient de l'apnée du sommeil, sans le savoir. Après des examens complets, cela leur a permis de mieux comprendre les changements sur le cerveau de ces personnes non traitées sur le plan structurel et moléculaire. Résultats ? Très d'un impact cognitif mais l'accumulation de protéine bêta-amyloïde. Or, c'est cette même protéine

qui s'accumule sous forme de plaques dans la maladie d'Alzheimer. Il est cependant important de noter : "Cela ne veut pas dire que ces personnes vont nécessairement développer la maladie, mais elles présentent un risque plus élevé. De plus, il existe des solutions efficaces pour traiter les apnées du sommeil. Détecter les troubles du sommeil, notamment les apnées du sommeil, et les traiter ferait donc partie des moyens pour favoriser le vieillissement réussi" précise la chercheuse en charge de l'étude. Mais l'étude rappelle qu'il est nécessaire de se faire dépister pour l'apnée du sommeil passé 65 ans.

UNE PROTÉINE DONNE UN NOUVEL ESPOIR

Des chercheurs de Montpellier ont découvert qu'une protéine pourrait prévenir les anomalies liées à la maladie d'Alzheimer.

Chaque année, 225 000 personnes sont déclarées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les chercheurs du monde entier étudient des options de traitement. Comme à Montpellier, où deux scientifiques ont découvert une protéine qui pourrait faire avancer le soin d'Alzheimer, révèle 20 Minutes.

La maladie d'Alzheimer se caractérise par de troubles de la mé-

moire à court terme au départ, s'aggravant par la suite. Puis interviennent les troubles du comportement, les difficultés à communiquer, à se concentrer et une désorientation spatio-temporelle. Elle touche principalement les personnes âgées et n'a pour l'heure pas de moyen d'être guérie.

Eric Kremer, chercheur à l'Institut de génétique moléculaire, et Tangui Maurice, chercheur au laboratoire Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives, ont obtenu un financement

de 351 600 euros de la Fondation pour la recherche médicale pour trouver une cure à Alzheimer.

Leur recherche a mené vers une protéine qui porte le nom Nav1.1. Plus le cerveau en produit, et plus cela permettrait de prévenir les anomalies causées par Alzheimer. C'est du moins l'observation qui a été faite sur des souris. L'objectif ? Insérer le gène producteur de la protéine dans le cerveau des malades pour combler le principal problème d'Alzheimer : rétablir la neurotransmission. Les scienti-

ifiques ont expliqué le fonctionnement de la protéine qui, en laissant passer des ions sodium, entre l'extérieur et l'intérieur de la cellule, contribuait à améliorer son fonctionnement et celui des neurones.

Et donc favorisait la neurotransmission. Il ne s'agit là que d'un début d'étude. Mais qui nourrit de nombreux espoirs, d'autant qu'en décembre 2019, le Conseil d'Etat a annoncé le déboursement de quatre médicaments contre la maladie d'Alzheimer en raison d'un service médical rendu insuffisant.

NIGER

Deux agents tués, et deux militaires disparus dans une attaque dans le sud-ouest

Deux agents des Eaux et Forêts ont été tués et deux soldats sont portés disparus après une attaque vendredi dans le sud-ouest du Niger, la première depuis près d'un an dans cette région, à quelques semaines de l'élection présidentielle, rapportent des médias.

"Les assaillants ont ciblé une position des Forces armées nigériennes (FAN) et des Eaux et Forêts tôt ce matin (vendredi) dans la Tapoa (150 km au sud de Niamey). Le bilan de l'attaque est deux morts du côté des forestiers, trois blessés du côté FAN et deux portés disparus", a déclaré un élu local qui a requis l'anonymat.

Les assaillants dont le nombre et l'identité sont inconnus ont "incendié deux véhicules et en ont emporté un autre", a précisé une autre source locale.

Des "poursuites sont déjà engagées et les FDS (forces de défense et de sécurité) sont en train de ratisser toute la zone", a affirmé une source sécuritaire sans donner de détails sur l'attaque. Cette source a assuré que "la contribution de partenaires "a été sollicitée", notamment l'aide de la force française anti-terroriste Barkhane. Cette attaque intervient après une accalmie de onze mois dans cette zone, après la sanglante attaque terroriste qui avait coûté la vie à 89 soldats à Chinégodar (ouest) le 18 janvier 2020.

Le gouvernement nigérien a promis de publier un communiqué sur l'attaque de la Tapoa dans la journée, selon les médias. Les élections municipales et régionales doivent se tenir le 13 décembre au Niger, et la présidentielle le 27 décembre.

Pour faire face aux raids terroristes, le ministre de la Défense Issoufou Katambé a annoncé la semaine passée devant les députés que les effectifs de l'armée du Niger devraient passer de 25.000 hommes actuellement à "au moins 50.000" dans les cinq prochaines années.

Depuis 2015, le Niger est en proie à des attaques terroristes récurrentes dans ses parties ouest et sud-est, qui ont fait des centaines de morts.

La zone de la Tapoa, située dans la région administrative de Tillabéri, est riveraine du parc du W, à cheval sur les frontières entre le Niger, le Burkina Faso et le Bénin.

CAMEROUN

Un chef traditionnel tué par Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Un chef traditionnel du village de Wemdélé de la région camerounaise de l'Extrême-Nord a été retrouvé éborgé après le passage des membres du groupe terroriste Boko Haram dans la nuit de jeudi à vendredi, selon des habitants locaux. L'incursion a duré près d'une heure. C'est l'intervention des membres du Bataillon d'intervention rapide (BIR) dont le camp est situé juste derrière la localité qui a permis de repousser les assaillants visiblement nombreux, selon des témoins sous couvert d'anonymat. Le BIR est un contingent élite de l'armée camerounaise. Ces derniers temps, malgré sa proximité avec un camp du BIR, la localité de Wemdélé devient la cible fréquente de Boko Haram. En l'espace de douze jours, cette petite localité frontalière a enregistré trois attaques terroristes. Le groupe terroriste a multiplié ses activités à l'approche de la fin d'année. Il y a à peine 48 heures, au village de Talla Massali, toujours dans l'Extrême-Nord du Cameroun, trois morts et deux blessés ont été constatés dans une incursion des terroristes.

SAHARA OCCIDENTAL Lavrov appelle à la reprise des négociations entre le Maroc et le Front Polisario

Le ministre des Affaires étrangères de Russie, Sergueï Lavrov a appelé, jeudi, les parties au conflit au Sahara Occidental, le Maroc et le Front Polisario, à faire preuve de retenue et à reprendre le processus onusien.

Dans un entretien téléphonique avec son homologue marocain, M. Lavrov a discuté des développements de la situation au Sahara Occidental, face aux affrontements militaires incessants dans la région d'El Guerguerat, dans le sud du Sahara Occidental, suite à la violation par le Maroc de l'Accord de cessez-le-feu le 13 novembre dernier, appelant à la retenue, au respect du cessez-le-feu et à la reprise des négociations sous l'égide de l'ONU, a indiqué un communiqué du MAE russe rapporté par l'agence Sputnik.

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait appelé mercredi l'Union africaine (UA) à assumer sa responsabilité face aux graves développements de la situation au Sahara occidental et aux tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de l'UA.

Dans son intervention par



visioconférence lors des travaux de la 21e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, le chef de la diplomatie algérienne a précisé que "face aux graves développements de la situation au Sahara occidental, notre organisation continentale, qui a joué un rôle constructif dans l'élaboration et l'adoption du plan de règlement onusien, ne peut pas rester en marge", soulignant que "vu l'échec total du mécanisme de la Troïka, le Conseil africain de paix et de sécurité doit

assumer la responsabilité qui lui incombe, conformément au texte de son protocole d'institution".

Après avoir affirmé que la situation actuelle au Sahara occidental "constitue une source de grande inquiétude pour l'Algérie", M.

Boukadoum a prévenu qu'"outre les tentatives d'imposer la politique du fait accompli dans les territoires d'un membre fondateur de notre organisation, les violations enregistrées contre des civils dans la région d'El-Guerguerat ont posé de sé-

rieux défis susceptibles de mettre en péril la paix et la sécurité dans toute la région".

Ces développements, a ajouté le ministre des Affaires étrangères, "interviennent au moment où le processus politique de l'ONU pour le règlement de la question sahraouie se trouve dans une impasse sans précédent qui a exacerbé les souffrances du peuple sahraoui en l'absence de perspectives de négociations politiques sérieuses permettant l'autodétermination du peuple sahraoui".

El-Guerguerat : L'armée d'occupation marocaine "dans un état déplorable"

L'armée d'occupation marocaine est "dans un état déplorable" face au bombardement de l'armée sahraouie dans la zone d'El Guerguerat, a rapporté un site d'information sahraoui, faisant état de deux officiers supérieurs marocains souffrant de troubles de la mémoire.

"Le site électronique 12 octobre: la voix de la résistance" a affirmé posséder des informations parvenues de sources concordantes selon lesquelles l'armée marocaine serait "dans un état déplorable". "Nous avons appris de l'une de

nos sources fiables à Agadir (sous couvert d'anonymat) que l'hôpital central Hassan II avait reçu dimanche dernier un général de l'armée marocaine ayant perdu la mémoire suite à une dépression nerveuse au champs de bataille", a poursuivi la même source.

Et d'ajouter que la même structure hospitalière avait reçu mardi dernier un autre cas ayant les mêmes symptômes.

Il s'agit d'un officier de l'armée marocaine". Par ailleurs, des sources concordantes de la ville de Dakhla oc-

cupée ont relevé que l'hôpital militaire de la même ville est soumis depuis samedi dernier à un ferme dispositif de sécurité.

Des témoins ont affirmé également avoir vu un trafic intense des ambulances de l'hôpital vers l'aéroport pour évacuer les blessés par voie aérienne.

Les attaques de l'armée de libération populaire sahraouie se poursuivent causant des pertes humaines et matérielles tout au long du mur de la honte, a indiqué un communiqué du ministère de la défense sahraouie.

MOZAMBIQUE

Au moins 25 soldats tués par des terroristes

Des éléments terroristes au Mozambique ont tué au moins 25 soldats dans une embuscade au nord du pays, ont indiqué vendredi des sources militaires.

"Les terroristes ont laissé les véhicules des militaires pénétrer dans une zone avec une dense végétation et ont ensuite ouvert le feu avec des armes lourdes, faisant

d'énormes pertes dans les rangs de nos forces", a fait savoir un haut responsable militaire à Maputo cité par l'AFP. "Pas moins de 25 hommes ont été tués et des dizaines d'autres blessés", a-t-il dit, ajoutant que les assaillants se sont repliés dans la forêt après l'assaut.

Selon un autre responsable militaire, ces attaques

avec un nombre aussi élevé de victimes étaient devenues plus courantes dans le pays.

"Il est étrange de voir comment les terroristes disposent d'informations précises sur le mouvement des forces gouvernementales", a-t-il ajouté, notant que "des attaques comme celle-ci affectent profondément le moral des troupes". Des groupes

terroristes affiliés à l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) mènent depuis 2017 des attaques dans la province de Cabo Delgado, représentant une menace grave à la stabilité dans ce pays fragilisé par de graves problèmes économiques et sociaux, notamment une pauvreté rampante.

ZAMBIE-ELECTIONS DE 2021

Plus de 4 millions de personnes s'inscrivent sur les listes électorales

Huit jours avant la fin du processus d'inscription, plus de quatre millions de Zambiens se sont inscrits sur les listes électorales en vue des élections générales de l'année prochaine, a déclaré vendredi la Commission électorale de Zambie.

La commission a déclaré qu'à ce

jour, 4.321.319 électeurs se sont inscrits sur les neuf millions d'électeurs visés.

Le directeur général des élections, Patrick Nshindano, a indiqué que la commission veillerait à ce que tous les citoyens se présentant dans les différents centres d'inscription soient enregistrés avant la clôture de l'opération,

le 12 décembre 2020. Cependant, il n'a pas précisé si la commission prolongerait la période d'inscription si le chiffre ciblé n'était pas atteint.

Il a affirmé que la commission procéderait à un exercice d'évaluation après la fin du processus d'enregistrement des électeurs.

PALESTINE

Un adolescent palestinien tué par l'armée de l'occupation israélienne en Cisjordanie

Un adolescent palestinien a été tué vendredi par des tirs de l'armée de l'occupation israélienne lors de heurts à l'occasion d'une manifestation en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministère de la Santé palestinien.

Ali Ayman Nasr Abou Aliya, 13 ans, "a succombé à ses blessures après avoir été atteint de balles réelles à l'estomac", lors des heurts au nord de Ramallah, a précisé le ministère dans un communiqué.

Il a été touché lors d'une manifestation dans le village de Mughayir, puis a été transporté dans un état critique vers un hôpital de Ramallah où il est décédé, a-t-on ajouté.

Selon le maire de Mughayir, Amine Abou Aliya, cité par l'agence officielle palestinienne Wafa, l'armée a "violemment dispersé" des Palestiniens qui manifestaient contre la création d'une colonie israélienne dans le secteur.

Quatre autres Palestiniens ont été blessés par des tirs de soldats israéliens, a indiqué Wafa.



La Palestine condamne la tentative d'un colon d'incendier une église à Al Qods-Est

La Palestine a condamné vendredi la tentative d'un colon israélien d'incendier la Basilique de l'Agonie, de Gethsémani, à Al Qods-Est, selon la présidence palestinienne. "La tentative

de brûler une église d'Al Qods est une terrible attaque terroriste", a indiqué l'agence de presse gouvernementale Wafa, citant des propos de la présidence palestinienne. Le communiqué appelle

la communauté internationale à assurer la protection du peuple palestinien et des lieux, sites et sanctuaires saints islamiques et chrétiens, dans les territoires palestiniens.

FRANCE

Obsèques de l'ex président Giscard d'Estaing dans l'intimité

Les obsèques de l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, décédé mercredi à l'âge de 94 ans du Covid-19, ont débuté samedi matin dans la plus stricte intimité familiale à Authon, au sud-ouest de Paris, ont constaté des médias.

Le convoi funéraire, accompagné de deux véhicules de la gendarmerie, est arrivé à 10h30 sur la petite place, entre la mairie et l'église du village.

Dans un silence à peine

troublé par la cloche de l'église et le cliquetis des appareils photos, le cercueil a été transporté dans la petite église devant laquelle des gerbes de fleurs étaient alignées.

Une quarantaine de personnes - famille et cercle proche - assistent à la messe. Une jauge réduite imposée par les mesures sanitaires, mais qui correspond au "souhait et à la volonté" d'intimité de l'ancien président, comme l'a confié son fils Henri Giscard

d'Estaing vendredi.

"VGE", qui présida la France le temps d'un seul mandat, de 1974 à 1981, est décédé mercredi soir des suites du Covid-19, entouré des siens dans sa propriété d'Authon, petit village du Loir-et-Cher. Pendant son mandat, Giscard, incarnation du centre-droit, avait eu une action modernisatrice, promulguant d'importantes réformes de société comme l'autorisation de l'interruption volontaire de grossesse

(IVG) ou l'abaissement du droit de vote à 18 ans. Il était également un fervent européen. L'ancien président sera "inhumé à côté de sa fille Jacinthe, décédée en 2018", sur un terrain privé appartenant à la famille situé près du cimetière d'Authon.

Lors d'une adresse aux Français jeudi, Emmanuel Macron a décrété un jour de deuil national mercredi en hommage à cette "figure centrale de l'histoire de notre République".

Manifestations "pour les droits sociaux et libertés"

Une centaine de rassemblements étaient prévus samedi dans toute la France "pour les droits sociaux et la liberté", maintenant la pression au lendemain de l'intervention du président Emmanuel Macron.

La manifestation parisienne en particulier devait être placée sous haute surveillance après de violents heurts samedi dernier place de la Bastille.

Initialement prévue comme un rassemblement syndical contre la précarité, la journée de samedi voit s'agréger la contestation contre les violences policières et la loi sécurité globale, qui mobilise les défenseurs des libertés depuis plusieurs semaines.

Le texte est accusé par ses détracteurs de porter atteinte "à la liberté de la presse, à la liberté d'expression et à la liberté de manifester", et aussi d'ins-

taurer "des outils de surveillance de masse".

Les manifestants entendent aussi dénoncer les violences policières après deux affaires fin novembre qui ont provoqué une onde de choc en France: le passage à tabac d'un producteur noir-pour lequel 3 policiers ont été inculpés - et l'évacuation brutale d'un camp de migrants à Paris.

Samedi dernier, les "marches" organisées par la "coordination Stop Loi Sécurité Globale", un collectif de multiples syndicats et associations, dont plusieurs organisations de journalistes, ont fortement mobilisé dans le pays: entre 133.000 personnes, selon le ministère de l'Intérieur, et 500.000 selon les organisateurs.

Face à cette colère, le gouvernement n'a à ce jour annoncé qu'une concession:

la réécriture de l'article 24, le plus polémique, encadrant l'image des policiers.

La coordination réclame son retrait pur et simple, avec les articles 21 et 22 du texte, et conteste le "nouveau schéma national du maintien de l'ordre (SNMO)" qui limite la couverture médiatique des manifestations.

Accusé de multiplier les mesures "liberticides", Emmanuel Macron a tenu à s'adresser directement aux jeunes, très présents lors des dernières manifestations, dans un entretien au média en ligne Brut vendredi.

"Je ne peux pas laisser dire qu'on réduit les libertés en France", a affirmé le président, en prônant l'apaisement, et en dénonçant à la fois les violences de certains policiers et celles commises contre les forces de l'ordre.

ARGENTINE

Une loi sur les grandes fortunes pour lutter contre le coronavirus

Le Sénat argentin, après la Chambre des députés, a voté vendredi une loi instituant un impôt extraordinaire sur les grands fortunes, concernant quelque 12.000 personnes, afin de lutter contre l'épidémie de coronavirus et aider les plus démunis et les petites entreprises.

Cet impôt défendu par la majorité soutenant le président Alberto Fernandez est censé rapporter quelque trois milliards de dollars.

"Personne ne devra vendre des machines ou des terres", a assuré la directrice de l'autorité fiscale argentine, Mercedes Marco del Pont, dans un pays où la richesse est avant tout celle des grands producteurs agricoles.

L'impôt ne concernera que près de 12.000 contribuables, détenteurs de liquidités supérieures à 25 fois le montant cette taxe, selon Mme Marco del Pont.

Ce nouvel impôt a toutefois été vivement critiqué par l'opposition libérale du mouvement Juntos por el Cambio (Ensemble pour le changement) de l'ancien président Mauricio Macri, qui le considère comme "confiscatoire".

Quelque 40,9% des 44 millions d'Argentins vivent sous le seuil de pauvreté, le taux de chômage dépassant les 10% et l'économie est en récession depuis 2018.

Le produit intérieur brut (PIB) argentin devrait chuter de 11% cette année, selon la Banque centrale, en raison notamment de l'épidémie qui a fait plus de 39.000 morts et 1,5 millions de personnes contaminées.

Quelque 20% du produit de cet impôt viendra en aide au système de santé, 20% à l'aide aux petites et moyennes entreprises, 15% à des aides sociales, 20% à des bourses pour les étudiants et 25% à des entreprises dans le secteur du gaz naturel.

Le plus important organisme patronal d'Argentine, l'Association argentine des entrepreneurs (AEA), a critiqué la mesure qui, a-t-elle déclaré, "affecte la propriété privée, frappe l'investissement, la production et l'emploi et suscite un grand découragement".

Le président de la puissante Société rurale argentine, qui représente les producteurs agricoles, a dit redouter que cette taxe "extraordinaire" ne devienne permanente. "On veut présenter (cet impôt) comme une contribution des plus riches, mais nous savons ce qui se passe avec ces taxes uniques, elles sont là pour toujours", a-t-il déclaré.

Mais pour Hernan Letcher, directeur du Centre d'études de politique économique (Cepa), cette taxe n'a rien de spécifique à l'Argentine quand "au moins 11 pays d'Europe et d'Amérique latine", assure-t-il, cherchent à réduire les inégalités par l'impôt.

ARCHÉOLOGIE

Découverte d'une inscription libyque au site Guergour à Seriana (Batna)

Une inscription libyque ancienne a été découverte récemment au site archéologique Guergour de la commune de Seriana dans la wilaya de Batna, a indiqué vendredi à l'APS, le directeur local de la culture et des arts, Omar Kabour.

Le même responsable, également chercheur universitaire et spécialiste en archéologie, a expliqué que l'importance de cette inscription, trouvée par hasard le 25 novembre dernier, est qu'elle pourrait "confirmer l'existence d'un site archéologique important dans la région de Seriana datant de la période antérieure à la présence romaine dans la région, d'autant plus qu'il s'agit de la deuxième inscription du genre, trouvée sur le même site".

"Cette inscription peut également confirmer ce que les archéologues relèvent depuis des années s'agissant des sites archéologiques de la région et le fait qu'ils n'étaient pas tous de l'époque romaine", a ajouté M. Kabour.

Il a, en outre, souligné que "cette découverte relève que les habitants de ce site ont atteint au fil des âges le sommet de la civilisation avec la maîtrise des principes de l'écriture".

Le directeur du secteur a souligné que des mesures urgentes ont été prises pour protéger l'inscription découverte, indiquant que celle-ci a été transférée à la direction de la culture et des arts après avoir pris les mesures juridiques nécessaires.

Il a également rappelé que la première inscription du genre, trouvée sur le même site en 2018, est actuellement conservée au musée de la ville de Timgad.

De son côté, le chef du service du patrimoine culturel de la direction de la culture et des arts de Batna, Abdelkader Bittam, a relevé que "cette inscription, découverte sur le site de Guergour pourrait être une pierre tombale".

Il a détaillé que "l'inscription contient 3 lignes de l'ancien alphabet libyen qui était répandu dans les régions d'Afrique du Nord, où la première ligne se compose de 5 lettres et la deuxième ligne contient 7 lettres, tandis que la troisième ligne a été détruite par des facteurs humains et naturels".

"Cette écriture est gravée dans son intégralité sur du calcaire. La pierre en calcaire mesure 1,41 mètre de long, 54 cm de large et 24 cm d'épaisseur", est-t-il indiqué.

L'ACADÉMIE AFRICAINE DES LANGUES (ACALAN) Vers le lancement de la plateforme numérique des langues africaines

Le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), et membre de la commission des langues transfrontalières de l'Académie africaine des langues (ACALAN), Si El Hachemi Assad, a pris part jeudi à une réunion consacrée aux préparatifs pour le lancement de la plateforme numérique des langues africaines, indique vendredi un communiqué du HCA.

Organisée par l'ACALAN, la réunion, tenue en visioconférence, a permis d'aborder "la méthodologie et les approches ayant trait aux contenus numériques relatifs aux langues", selon la même source.

Les critères de sélection des membres devant piloter le projet ont été également définis lors de cette réunion.

Ont pris part à cette réunion, les membres de l'ACALAN et des experts de différents pays africains, ajoute-t-on de même source.

Pour rappel, le SG du HCA avait annoncé, mercredi dernier depuis Batna, que le lancement des festivités nationales officielles du nouvel Amazigh yennayer 2971 aura lieu le 9 janvier prochain à Menaâ (wilaya de Batna).

APS

UNESCO - PATRIMOINE IMMATÉRIEL Les dossiers de classement du couscous et de la musique Raï au patrimoine mondial examinés bientôt

Les dossiers pour le classement du couscous et de la musique Raï, chant populaire d'Algérie, au patrimoine immatériel de l'humanité devront être examinés lors de la 15e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévu en ligne du 14 au 19 décembre, indique l'Unesco sur son site Internet.

Déposé en mars 2019 auprès du Comité d'évaluation de l'Unesco au nom de quatre pays maghrébins, le dossier de classement du couscous, plat millénaire et très populaire dans le Maghreb figure parmi une quarantaine d'autres candidatures à examiner par le Comité qui devra statuer sur leur inscription en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Des réunions ont regroupé des experts et représentants des ministères de la culture et du patrimoine de Tunisie, de Mauritanie et du Maroc en plus de l'Algérie, représentée par le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) et le chercheur en anthropologie, Slimane Hachi.

Le Raï, chant populaire algérien, est l'autre dossier de candidature à l'Unesco déposé par l'Algérie en 2016, que le Comité devra examiner. L'Algérie compte



cinq éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de l'Unesco: l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad, le Rakk de Ouled Sidi Cheikh et le Sbuâa, célébration du mawlid ennabaoui à Timimoun.

En 2018, l'Unesco avait inscrit le savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras (système d'irriga-

tion), des communautés ksouriennes du Touat et du Tidikelt sur sa liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

La 15ème session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se déroulera en ligne en raison de la pandémie de Covid-19,

devra examiner durant six jours "42" candidatures à Liste représentative en plus de "quatre" autres relatives au patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. Les débats seront retransmis en ligne dans leur langue originale, ainsi que leur interprétation en temps réel en anglais et français sur le site web de l'Unesco.

ARTS - EXPOSITION

L'artiste M'hamed Bouhaddaj expose ses nouvelles œuvres à Tlemcen après 30 ans d'exil à l'étranger

L'artiste peintre et sculpteur M'Hamed Bouhaddaj, enfant de Tlemcen retourne à sa ville natale après 30 ans d'exil, pour exposer ses nouvelles œuvres, notamment celles relatives au Centre des arts et des expositions de Tlemcen (CAREX).

L'artiste autodidacte, dont la notoriété artistique est plus que confirmée tant à l'échelle nationale qu'internationale, revient vers le public tlemcenien avec une nouvelle collection de peinture réalisée entre 2019 et 2020.

L'exposition, fruit d'un long parcours artistique, présente une centaine de tableaux puisées d'écoles artistiques diverses.

À ce sujet, le plus âgé des peintres de Tlemcen à 72 ans dira : "Je ne me

plie jamais aux exigences d'une école précise. Je peints instinctivement quand je suis inspiré".

Le public tlemcenien, notamment les jeunes générations, découvre ses œuvres, notamment celles relatives aux dessins rupestres du Tassili et les sculptures de l'homme ancien de cette région.

Les nombreux dessins représentent des scènes de chasse, de danse et de prière, avec des personnages portant des costumes et masques rituels qui vont devenir des êtres familiers qui peupleront son imaginaire et sa réalité artistique, a expliqué pour sa part Amine Boudefla, directeur du CAREX Tlemcen.

L'artiste puise son inspiration dans la danse et les gestes en impulsant un mouvement visuel à chacun des

corps aux formes inhabituels qui caractérisent ses œuvres, a-t-il fait savoir.

"Une histoire d'exil" est l'intitulé de cette grandiose exposition qui va durer quinze jours (du 6 décembre au 20) et qui est une invitation à voyager dans le temps à travers les toiles et sculptures de cet artiste humble et modeste dont l'expérience a dépassé les frontières nationales.

M'hamed Bouhaddaj, né en 1948 à Tlemcen, a depuis 1984 organisé des expositions personnelles en Algérie, Tunisie, Maroc en Espagne et en France.

Ses œuvres ont été acquises par de nombreux musées d'art en Algérie, en Espagne et en France. Concrètement, presque la totalité de sa vie à l'art, l'artiste déclare, à l'APS, "j'ai toujours vécu pour l'art et par l'art".

CINÉMA

Décès de l'acteur Mohamed Djouhri



L'acteur algérien Mohamed Djouhri est décédé vendredi à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né à Alger en 1950, Mohamed Djouhri a fait une première apparition sur grand écran en tant que figurant en 1966 dans "La bataille d'Alger" du réalisateur italien Gillo Pontecorvo.

Il a joué dans des dizaines de films à l'instar de

"Hors la loi" de Rachid Bouchareb, "L'adieu à la nuit" du Français André Téchiné, "Zabana !" de Saïd Ould Khelifa, ou encore "En attendant les hirondelles" de Karim Moussaoui.

Il a également souvent joué dans des films du réalisateur Ammar Si Fodil qui lui avait confié des rôles dans "El Achiq", "Jours de cendre" et "Le sang des loups".

HUAWEI - CANADA Discussions sur un possible compromis dans le dossier de Meng Wanzhou

Le département américain de la Justice discute d'un possible accord avec la directrice financière du géant chinois Huawei, Meng Wanzhou, arrêtée il y a deux ans à Vancouver à la demande de Washington, ont rapporté des médias canadiens.

"Jeudi soir, le Wall Street Journal rapportait que Huawei et le département américain de la Justice cherchent à conclure une entente qui pourrait permettre à la fille du fondateur de la multinationale chinoise de retourner en Chine.

Par contre, en échange, Meng Wanzhou devrait reconnaître que certaines des accusations portées contre elle sont fondées", souligne le journal Les Affaires.

Les autorités canadiennes, américaines et la direction de Huawei ont refusé de commenter la nouvelle. "Je ne veux pas commenter ces [informations]. Les Canadiens savent très bien que notre priorité absolue, c'est le retour en sécurité des deux Michael", a déclaré vendredi le Premier ministre canadien Justin Trudeau lors d'une conférence de presse à Ottawa.

Une éventuelle entente dans ce

sens "mettrait fin à une longue saga diplomatique entre la Chine et le Canada", écrit le quot idien La Presse, relevant que si cet accord est signé, la cadre du géant chinois des télécommunications serait tenue d'admettre que certaines allégations contre elle sont fondées.

Selon le Wall Street Journal, les avocats de Mme Meng se seraient entretenus au cours des dernières semaines avec certains responsables du département de la Justice américain, dans l'objectif de signer un "accord de poursuite différée" ou suspendue, ajoute la publication, soulignant que l'objectif serait de parvenir à un compromis avant le départ de l'administration Trump, le 20 janvier prochain.

La femme de 48 ans, arrêtée il y a deux ans à Vancouver suite à une demande formelle des autorités américaines, fait actuellement face à des

accusations de fraude pour avoir contourné les sanctions contre l'Iran.

Elle est depuis en liberté surveillée dans la métropole de la Colombie-Britannique.

Les tensions politiques et commerciales entre Ottawa et Pékin pourraient baisser d'un cran, si les pourparlers amorcés entre Huawei et la justice américaine mènent à la libération de la directrice financière du géant chinois des télécoms, fait savoir le quotidien Les Affaires, estimant qu'un tel développement pourrait favoriser à terme les PME et les grandes entreprises canadiennes qui vendent leurs produits et leurs services en Chine.

Les relations entre Ottawa et Pékin traversent depuis l'interpellation de Mme Meng une crise diplomatique sans précédent. Les Canadiens Michael Kovrig, ancien diplomate et Michael Spavor, consultant et homme



d'affaires, avaient été interpellés par de Mme Meng. Ils ont été inculpés la Chine, juste après l'arrestation d'espionnage en juin dernier.

TECHNOLOGIES - RACISME

Google sommé de s'expliquer après le licenciement d'une chercheuse noire

Plus de 1.200 employés de Google et plus de 1.500 universitaires et membres de la société civile avaient demandé vendredi des explications à l'entreprise tech à propos du licenciement d'une chercheuse noire travaillant sur les questions d'éthique liées à l'intelligence artificielle.

Timnit Gebru a tweeté mercredi que ses supérieurs hiérarchiques avaient accepté une démission qu'elle affirme n'avoir pas soumise, après qu'elle se fut plainte auprès d'un groupe interne du fait que la firme californienne "ré-

duit au silence les voix marginalisées". Selon Mme Gebru, Google lui a reproché certains "aspects" du courriel envoyé à ce groupe interne, qui seraient "en contradiction avec ce qu'on attend d'un manager chez Google".

Selon la radio publique américaine NPR, elle avait aussi confié à ce groupe avoir reçu l'ordre de rétracter un article scientifique sur l'éventuelle utilisation d'une intelligence artificielle pour imiter des propos haineux ou biaisés. Justifiant la demande de rétractation dans un courriel rendu public, le chef du dé-

partement intelligence artificielle de Google, Jeff Dean, a expliqué qu'e l'article n'avait pas atteint les niveaux d'exigence en vue d'une publication.

En plus d'explications concernant cet article, les plus de 2.700 signataires de la pétition mise en ligne jeudi demandent un engagement "sans équivoque" de Google à respecter l'intégrité scientifique et la liberté académique.

Militante en faveur de plus de diversité, Timnit Gebru a co-fondé le groupe "Black in AI", dont l'objectif est d'accroître la présence

de personnes noires dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Américaine d'origine éthiopienne, elle a notamment étudié la propension des technologies de reconnaissance faciale à faire des erreurs d'identification de personnes de couleur. Son licenciement intervient alors que Google a été sommé mercredi par une agence fédérale américaine de répondre à des accusations de surveillance à l'encontre de ses employés militants.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉJAÏA
DAÏRA D'IFRI OUZELLAGUEN
COMMUNE D'OUZELLAGUEN
NIF N°097606369104911
COMMUNE D'OUZELLAGUEN

Avis d'adjudication aux enchères publiques

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen informe le public qu'il sera procédé le **03/12/2020 à dix heures (10h00mn)** au siège de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen à l'adjudication aux enchères publiques aux plus offrant et dernier enchérisseur les droits à percevoir sur : droit de place et de stationnement du marché hebdomadaire pour la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Mise à prix fixée par, les services des domaines de la wilaya de Bejaia

Droit de place et de stationnement du Marché Hebdomadaire: 722 500 00 DA.

Les personnes désirant participer à cette adjudication

DK NEWS

doivent faire parvenir à Monsieur : le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen avant la date sus indiquée les pièces prévues par le cahier des charges (pièces administratives et fiscales) ci après :

- 01 - Une demande d'admission mentionnant nom, prénom, profession et domicile.
- 02 - Extrait de rôle apuré (soumissionnaire et la caution) daté de moins 03 mois.
- 03 - Chèque certifié portant le cautionnement provisoire égal à 1/10 de la mise à prix au nom du soumissionnaire.
- 04 - Registre de commerce lié à l'activité pour le soumissionnaire.
- 05 - Casier judiciaire N°03 en cours de validité. (Sou-

- missionnaire et la caution)
- 06 - Extrait de naissance en cours de validité.
- 07 - fiche de résidence en cours de validité.
- 08 - Certificat de bonne moralité et de solvabilité délivrée par la commune de lieu de résidence.
- 09- Photocopie CNI ou PC.
- 10 - Déclaration de probité (jointe au cahier des charges)
- 11 - Certificat ou reçu de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC (soumissionnaires dotés de la personnalité morale (sociétés).
- 12 - Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- 13 - Les copies des attestations de mise à jour : CAS-NOS, en cours de validité.
- 14 - Procuration pour les mandataires représentant

le cas échéant les soumissionnaires. Les cahiers des charges peuvent être retirés au bureau du régisseur tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau tout paiement d'un montant de **4500.00 DA.**

IMPORTANT
- les dossiers de participation à l'adjudication y compris le chèque certifié au nom de l'adjudicataire et libellé au nom impersonnel du trésorier intercommunal d'Ouzellaguen, portant cautionnement égal au dixième 1/10^{ème} de la mise à prix du marché, et qui devront être déposés obligatoirement **vingt-quatre (24 heures)** avant la date et l'heure de l'adjudication au bureau de l'administration générale de la commune.

Anep : 2016019690 du 06/12/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAÏRA DE THENIET ELABED
COMMUNE DE CHIR
NIF N° : 098505529071117

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, le pré-

sident de l'Assemblée populaire communale de CHIR informe des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°03/2020**, et consultation

n°15/2020; que - **conformément aux conclusions de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**-, les résultats sont les suivants :

Intitulé de l'Opération	Entreprise retenue	N° (NIF)	Note technique	Montant (DA)	Délai
Réalisation de 03 classes d'extension pour le primaire au cite 90 logements Nouader	EURL I.U.S	000405019007358	24/30	11990773.68	03 mois
Aménagement du quartier Hadjrat M'salem	L'opération est infructueuse				
Equiperment de 03 classes d'extension pour le primaire au cite 90 logements Nouader	L'opération est infructueuse				
Equiperment de 03 classes d'extension à l'école des frères Cherraf à Teniet el Matahna	L'opération est infructueuse				
Rénovation et extension de réseau d'assainissement à vieux Chir	L'opération est infructueuse				

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités, de se rapprocher des services de la commune

de CHIR, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de ce présent avis. Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours

après de la commission des marchés publics de l'APC de CHIR compétente dans un délai de **dix (10) jours** qui suivent la première parution de cet Avis dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 2016019633 du 06/12/2020

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI ITF DE MONASTIF

Ibbou éliminée au deuxième tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée jeudi soir d'un tournoi professionnel féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), après sa défaite au deuxième tour contre la Bulgare Yuliya Hatouka (6-3, 6-1).

Un match qui dès le départ s'annonçait difficile pour l'Algérienne de 21 ans, car appelée à défier la tête de série N2 de ce tournoi, et qui occupe actuellement le 42^{ème} rang chez les professionnelles de la WTA, alors qu'Ibbou n'est que 61^{ème}.

Au premier tour, disputé mercredi, la championne d'Afrique "junior" de 2015 avait facilement dominé une jeune française de 16 ans, Astrid Cirotte, sur le score de 6-1, 6-1. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, cette compétition, qui se déroule depuis lundi sur surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez la WTA, ce qui en relève considérablement le niveau technique.

Il s'agit du deuxième tournoi consécutif à Monastir pour Ibbou, après une longue période d'arrêt, imposée par la pandémie du nouveau coronavirus.

Dans la précédente compétition, l'Algérienne avait atteint le 1^{er} quart de finale, avant d'être éliminée vendredi dernier par la Française Carole Monnet, sur le score de 6-4, 5-7, 6-3.

JO-2020

L'ACNOA augmente son aide pour la préparation des athlètes africains

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a décidé de porter à un milliard de francs CFA (environ 1,5 million d'euros) sa subvention pour la préparation des athlètes africains aux Jeux Olympiques, prévus du 23 juillet au 8 août 2021 à Tokyo. a-t-on appris jeudi du président de l'instance, l'Algérien Mustapha Berraf.

"L'ACNOA a décidé de revoir à la hausse le montant de la bourse olympique des athlètes africains pour la porter à un milliard de FCFA", a indiqué l'APS le président de l'instance, ajoutant que l'annonce a été faite par la commission en charge de la préparation de l'ensemble des athlètes de cette organisation, lors du 37^{ème} séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques africains, tenu en visioconférence.

A travers ce geste, l'ACNOA veut aller au-delà de la moisson de 47 médailles glanées par le continent africain lors de la dernière édition des JO en 2016 à Rio (Brésil). La précédente aide était évaluée à 560 millions FCFA (environ 850.000 euros).

Aujourd'hui, 52 athlètes africains de plusieurs disciplines bénéficient de cette bourse de préparation pour Tokyo. Pour les JO de Rio-2016, l'Afrique était à 47 médaillés.

L'objectif en 2021 est d'enregistrer 55 médailles, ce qui est possible", selon la commission en charge de la préparation de l'ensemble des athlètes qui appelle les gouvernements à soutenir davantage la participation de leurs représentants à ces Jeux.

"Ils doivent donner des bourses aux athlètes africains de haut niveau", a insisté la commission.

Dans son intervention lors des travaux du 37^{ème} séminaire des secrétaires généraux des Comités nationaux olympiques africains, le président de l'ACNOA n'a pas caché son ambition de doter son institution de ses propres centres de préparation olympique. "Le souhait de l'ACNOA est de lancer très prochainement une consultation pour la dotation de ses propres centres de préparation olympique", a-t-il informé. Sur un autre registre, l'ACNOA a annoncé avoir attribué à la Tunisie l'organisation de la 2^{ème} édition des Jeux africains de plage, prévue en 2023. La décision a été prise à l'issue d'une rencontre à Tunis entre Mustapha Berraf et le ministre tunisien de la Jeunesse, du Sport et de l'Intégration professionnelle, Kamel Déguiche. La première édition de ces Jeux avait eu lieu en 2018 dans la ville de Sal, au Cap-Vert. Un millier d'athlètes de 42 pays, engagés dans 11 disciplines, étaient présents.

APS

JEUX PARALYMPIQUES

Versement de subventions financières aux athlètes qualifiés et qualifiables

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a procédé au versement de subventions financières au profit des athlètes qualifiés et qualifiables pour les Jeux Paralympiques Tokyo 2021, a indiqué jeudi soir le MJS dans un communiqué.

"À l'occasion de la journée internationale des personnes à mobilité réduite qui coïncide avec la date du 03 décembre de chaque année, le Ministre Sid Ali Khaldi, a procédé, au versement des subventions financières aux athlètes qualifiés et qualifiables pour les Jeux Paralympiques Tokyo 2021", a précisé le MJS.

Les subventions concernent les disciplines suivantes: Handi-Basket (Equipe nationale dames et hommes 24 athlètes), Goal Ball (Equipe nationale dames et hommes 12 athlètes), Para athlétisme (22 athlètes), Para Power-Lifting (03 athlètes) et Para judo (05 Athlètes).

Selon la même source, le montant de la subvention est de 15 milliards de centimes.

"Ces subventions rentrent dans le cadre d'une



prise en charge optimale des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2021 et se concrétisent à travers de s contrats de performances relatifs aux programmes de préparation propres à chaque athlète, qui couvrent notamment, les stages de préparation à l'intérieur du pays et à l'étranger, les équipements sportifs et la préparation des compétitions interna-

tionales", a encore expliqué le MJS.

Dans le cadre de la politique de prise en charge "optimale" des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, le MJS avait annoncé depuis quelques jours sa décision d'octroyer des subventions destinées à 325 athlètes (127 filles et

198 garçons), représentant 21 fédérations. Les fédérations sportives concernées sont: le handisport, l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, les luttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le basket-ball, l'escrime, le tennis, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le basket-ball, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie, le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table.

JM ORAN 2022

Le ministère de la Culture et des Arts prêt à accompagner l'événement

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a reçu, jeudi à Alger, Salim Iles, Président du comité d'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, pour discuter de l'accompagnement de cet événement d'envergure par un programme culturel exceptionnel pouvant "hisser la ville au rang de parcours culturel d'excellence", indique un communiqué du ministère.

La ministre de la Culture et des Arts a insisté sur la nécessité de profiter de cet événement pour finaliser la "redynamisation de la vie culturelle de la ville d'Oran et d'autres villes du pays" et pour "pérenniser des pratiques culturelles de haut niveau" à même d'enrichir le paysage culturel algérien pendant et après les jeux méditerranéens, explique le communiqué. Après avoir reçu un exposé

sur la feuille de route adoptée par le comité d'organisation des Jeux méditerranéens d'Oran 2022 pour la préparation de cette manifestation sportive, la ministre de la Culture et des Arts a assuré que son département était "prêt à accompagner" cet événement qu'elle considère comme "une occasion de mettre en avant la culture et le patrimoine algérien", selon le communiqué.

CYCLISME / ALGÉRIE - DÉVELOPPEMENT

Réalisation de pistes cyclables et de parcours de VTT à Alger

La réalisation de pistes cyclables et de parcours de vélo tout terrain (VTT) à Alger étaient au centre d'une importante discussion, ayant réuni jeudi à Alger la ministre déléguée, chargée du sport d'élite Salima Souakri et le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Khreddine Barbari.

"Des pistes cyclables devraient être réalisées au niveau des Sablettes et

dans d'autres quartiers d'Alger, alors que les parcours destinés au VTT seront réalisés au niveau du Parc Dounia, situé dans la commune des Grands-Vents (Alger)" a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué.

Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du développement de la discipline, et qui s'ajoute à d'autres initiatives, préalablement prises dans cette perspec-

tive, notamment, la formation d'athlètes, d'entraîneurs et de juges de ligne.

Qualifiant cette nouvelle initiative de "louable", les participants se sont dits "favorables" à sa réalisation, en espérant s'étendre à d'autres sites de la capitale, et qui serviront de "projets pilotes" pour d'autres, "prévus plus tard, au niveau national". S'appuyant sur la projection des vidéos et des docu-

ments techniques relatifs au projet, le président de la FAC et ses collaborateurs ont détaillé les opérations souhaitées, en direction notamment du grand public et des adeptes de la petite reine. Il a été décidé de désigner une commission mixte pour l'étude de la faisabilité des différentes opérations en tenant compte de la spécificité de chaque site et de chaque parcours et piste.

HANDISPORT

L'IPC consacre une aide historique aux fédérations nationales

Le Comité international paralympique (IPC) a annoncé, jeudi sur son site officiel, une aide financière historique pour ses organisations membres, à l'occasion de la journée mondiale des personnes handicapées.

"L'IPC a décidé de distribuer une subvention de 1,8 millions d'euros (2,2 millions de dollars) entre ses quelques 200 organisations membres", a indiqué un communiqué de l'instance internationale.

Il est à rappeler que le mouvement

paralympique, un peu partout dans le monde, a été destinataire d'un fonds spécial pour les aider à compenser les effets économiques de la pandémie de coronavirus.

Cette subvention, la plus importante jamais allouée par l'IPC, sera distribuée d'ici le mois de février prochain, pour aider les athlètes à préparer les Jeux paralympiques de Tokyo, mais aussi pour développer la formation et la pratique handisport. "Il s'agit du plus important

investissement ponctuel jamais réalisé par l'IPC en faveur de ses membres, au moment où ils en ont le plus besoin", a expliqué le président de l'instance internationale, le Brésilien Andrew Parsons.

Ce soutien financier sera accordé aux comités nationaux paralympiques et aux fédérations internationales.

Ils devront soumettre une demande de subvention au plus tard le 30 décembre 2020.

LIGUE 1 (2E JOURNÉE)

Encore une journée dominée par les nuls...

La 1re partie de la 2e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée vendredi, a pratiquement ressemblé à la précédente, avec son lot de matchs nuls (3) sur un total de quatre, et qui a donné lieu un regroupement de cinq équipes en tête du classement, en attendant la suite de cette journée prévue samedi.

La principale affiche de vendredi entre le MC Oran et la JS Kabylie, n'a pas dérogé à la règle, avec le nul vierge qui ne satisfait nullement les hommes de Bernard Casoni, en quête de leur premier succès de la saison à domicile.

Cette rencontre dont la 2e mi-temps a été jouée sous une pluie battante, a permis au nouveau coach des "Canaris", Youssef Bouzidi, lequel a dirigé ses joueurs à partir des tribunes faute de licence, de revenir avec le point du match nul après le semi-échec de la 1re journée à domicile face au CABBA (0-0).

La seule victoire de la journée, est revenue à l'AS Aïn M'lila, exempte de la première journée, qui débute la saison avec le sourire en venant à bout de son voisin, le NC Magra (2-1).

Les locaux se sont remis à l'efficacité de leur buteur at-titré, Hamza Demane auteur d'un doublé (8e s.pen) et (80e), alors que le NCM avait égalisé entre-temps par Guennaoui (16e).

L'autre club ayant débuté la saison, l'USM Bel-Abbes a réalisé également une bonne

performance en allant accrocher le CA Bordj Bou Arreridj (1-1). Ayant mené au score grâce à Abbas (45e), les hommes de Liamine Boughrara ont faiblement résisté jusqu'à la 70e minute avant de concéder le but égalisateur signé Guetta (70e).

Le CABBA enregistre donc son 2e nul en 2 matches, tout comme le Paradou et le CS Constantine qui se sont séparés sur un score de parité (2-2). Les Pacistes qui accueillent leurs adversaires à Dar El-Beida, dont le stade vient d'être homologué par les services concernés de la LFP, ont crû trop tôt à la victoire en menant (2-0): buts de Ben Bouali (30e) et Guennaoui (39e), avant que le buteur constantinois, Mohamed Bentahar, guéri du Covid-19, ne plante deux bande-



illes mortelles (41e et 90e+1), permettant ainsi à son équipe de ramener un point précieux de son déplacement à Alger.

La 2e partie de cette seconde journée se poursuivra samedi avec le choc JS Saoura-USM Alger qui pourrait sourire aux locaux du Sud-Ouest algérien, devant une équipe algéroise battue "at-home" samedi dernier et frappée par une série de cas positifs au Covid-19 (6 joueurs touchés).

L'ES Sétif, auteur d'une re-

tentissante victoire chez l'USM Alger (2-0), pourrait rester leader en cas de victoire à domicile devant le nouveau promu RC Relizane.

Cette 2e journée sera tronquée de deux matchs : MC Alger - O. Médéa et CR Belouizdad - JSM Skikda, reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, prévu ce week-end.

LIGUE 1

Les dates des 3e et 4e journées fixées (LFP)

La troisième journée du championnat national de Ligue 1 a été programmée les 11-12 décembre, suivie de la quatrième journée qui se déroulera le week-end d'après (18-19 du même mois), a annoncé vendredi soir la Ligue de football professionnel (LFP).

L'instance présidée par Abdelkrim Medouar a procédé par la même occasion à la programmation des matchs en retard qui n'ont pu se dérouler en même temps

que les autres rencontres en raison de la participation du MC Alger et du CR Belouizdad à la Ligue des champions africaine. Ainsi, le Mouloudia disputera son premier match en retard le 8 décembre, en déplacement chez l'USM Bel-Abbes, avant de recevoir l'Olympique de Médéa, le 15 du même mois.

Concernant le CR Belouizdad, sa rencontre chez l'AS Aïn M'lila a été programmée le 15 décembre, en attendant

de connaître la date de son deuxième match en retard contre la JSM Skikda qui n'a pas encore été fixée.

La LFP avait tenu une réunion avec les représentants du CRB et du MCA pour trouver un compromis et placer ces matchs en retard à des dates appropriées, afin d'éviter le cumul des rencontres et maintenir par la même occasion une certaine cohérence dans le programme du championnat national.

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS

L'entraîneur Bougherara tire la sonnette d'alarme

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbes, Lyamine Bougherara a tiré de nouveau, samedi, la sonnette d'alarme concernant la situation prévalant dans son club, tout en faisant planer le doute quant à son avenir avec cette formation de Ligue 1 de football.

"La situation est très complexe à tous les niveaux. Les autorités locales et tous les amoureux du club sont censés intervenir pour l'aider, car au train où vont les choses, l'USMBA risque de ne pas voir de sitôt le bout du tunnel", a souligné le coach sur la page

Facebook officielle du club.

Rentré chez lui à Aïn M'lila à l'issue du match joué vendredi par son équipe sur le terrain du CA Bordj Bou Arreridj (1-1) dans le cadre de la 2e journée du championnat, Bougherara n'est pas sûr de revenir à Sidi Bel-Abbes, a-t-il prévenu.

"Depuis que j'ai rejoint l'USMBA en septembre dernier, je n'ai à aucun moment réclamé mon argent tout comme les joueurs.

J'ai fait preuve de patience, mais voilà que la direction du club ne parvient toujours pas

à qualifier les nouvelles recrues. Je ne peux évidemment plus travailler dans de telles conditions, car étant privé de ma principale arme", a poursuivi l'ancien gardien de but international.

Face au CABBA, Bougherara a dû recourir à plusieurs joueurs de l'équipe de la réserve, en plus de ceux de l'équipe seniors de la saison passée.

Aucun des 13 nouveaux joueurs recrutés l'été passé n'a été encore qualifié par la Ligue de football professionnel. Malgré cela, les "Vert et

Rouge" de la formation de l'Ouest du pays ont réussi à imposer le nul à leur adversaire du jour, après avoir été les premiers à ouvrir la marque. Les gars de la "Mekerra" accueillent mardi le MC Alger dans le cadre de la mise à jour de la première journée du championnat.

Ils risquent de disputer cette rencontre sans leurs nouvelles recrues encore, apprend-on de Bougherara qui prolonge le suspense concernant sa présence ou non sur le banc de touche lors de ce rendez-vous.

LIGUE 1 - ES SÉTIF

Suspension levée pour Halfaïa

La direction de l'ES Sétif a décidé de lever la suspension infligée à Fahd Halfaïa, qui reprend « officiellement » son poste de directeur général du club, a annoncé l'Entente jeudi soir dans un communiqué. "La Conseil d'administration a décidé de lever la suspension de Fahd Halfaïa, ce dernier va reprendre officiellement ses fonctions en tant que directeur

général à partir de ce vendredi", a indiqué l'ESS sur sa page officielle Facebook.

La direction sétifienne avait suspendu le 8 juin dernier, les fonctions du directeur général Fahd Halfaïa, et ce, après avoir été placé, sous mandat de dépôt en compagnie du manager des joueurs, Nassim Saâdaoui par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

Ils ont été poursuivis dans l'affaire de la diffusion de l'enregistrement téléphonique concernant l'arrangement de matchs du championnat. L'ES Sétif, auteur d'une retentissante victoire chez l'USM Alger (2-0), recevra samedi le nouveau promu RC Relizane, tenu en échec à la maison par le Paradou AC (1-1), dans le cadre de la 2e journée de la Ligue 1.

LIGUE 1 (2E JOURNÉE)

USM ALGER

Six joueurs testés positifs au Covid-19, forfaits à Béchar

L'USM Alger sera privée de pas moins de six joueurs, testés positifs au coronavirus (Covid-19), en vue du match en déplacement face à la JS Saoura, samedi au stade du 20-août 1955 de Béchar (14h00), à l'occasion de la 2e journée de la Ligue 1 de football, a annoncé vendredi le club algérois.

"Après les tests PCR effectués jeudi, huit cas positifs ont été détectés, dont six joueurs : Billel Benhamouda, Oussama Abdeldjalil, Fateh Achour, Mehdi Bendine, Mazire Soula, et le gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche, ainsi que l'entraîneur Benaraïbi Bouziane et le préparateur physique Nicolas Baup.

Ils vont observer une période de confinement, comme le stipule le protocole sanitaire", a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

L'USMA est le deuxième club fortement touché par le virus, à l'occasion de cette deuxième journée, après la détection de quatre cas positifs au NA Hussein-Dey, qui sera en appel samedi pour défier l'US Biskra (14h00).

Lors de journée inaugurale disputée le week-end dernier, l'USMA s'est inclinée à domicile face à l'ES Sétif (0-2), alors que la JS Saoura est allée s'imposer chez l'Olympique Médéa (1-0).

LIGUE 1 (PREMIÈRE JOURNÉE)

Mise en garde pour quatre clubs pour non respect du protocole sanitaire

Les clubs du CS Constantine, NC Magra, Olympique Médéa et US Biskra ont reçu ce jeudi une mise en garde de la part de la commission de discipline de la LFP pour non-respect du protocole sanitaire (Manuel Covid-19 Médias opération), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette infraction a eu lieu lors de la première journée du championnat de Ligue 1 disputée 27/28 novembre 2020, précise la même.

La commission de discipline de la LFP avait convoqué lundi soir les secrétaires généraux de ces 4 clubs de l'élite pour "non respect du protocole sanitaire", lors de la première journée du championnat de Ligue 1.

Les SG de l'US Biskra, du CS Constantine, du NC Magra et de l'Olympique Médéa avaient été auditionnés ce jeudi au siège de la LFP à Alger. La Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec le Centre national de la médecine du sport (CNMA), avait dévoilé en septembre dernier un protocole sanitaire dédié aux clubs pour faire face à la propagation du Covid-19 aux entraînements et dans la compétition. "Nous serons très intransigents sur l'application du protocole sanitaire. Je sais que ce ne sera pas facile, mais les clubs devront jouer le jeu. Il va falloir faire preuve de beaucoup de rigueur", avait indiqué vendredi dernier le président de la FAF, Kheireddine Zetchi.

LIGUE 1 - MC ALGER Neghiz : «Je n'ai pas l'effectif suffisant pour faire face aux cadences du calendrier»

L'entraîneur du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Nabil Neghiz, a admis vendredi qu'il ne disposait pas d'un effectif assez riche pour faire face aux cadences du calendrier cette saison, soulignant qu'il va procéder à un turnover, en puisant dans l'équipe de la réserve pour jouer sur tous les fronts.

"Sincèrement, si on veut vraiment être performants dans l'ensemble des compétitions, ce n'est pas évident de le faire avec l'effectif dont on dispose.

Ce sera une chance pour les joueurs de la réserve d'avoir plus de chances de jouer, je vais les lancer dans le bain surtout en championnat.

Je vais faire tourner l'équipe, c'est impossible de jouer toutes ces épreuves avec 20 joueurs, surtout avec ce effréné.

Nous craignons les blessures, et l'intensité des matchs. Nos joueurs n'ont pas l'habitude de la succession des rencontres, à partir de là, on va piocher dans les U21", a indiqué le coach mouloudéen sur les ondes de la radio nationale.

Engagé en Ligue des champions d'Afrique, le MCA est allé tenir en échec samedi dernier les Béninois des Buffles du Borgou (1-1) à Porto-Novo, dans le cadre du tour préliminaire (aller).

La seconde manche, prévue initialement ce vendredi au stade du 5-Juillet (15h00), n'a pas eu lieu en raison du forfait de l'adversaire.

"L'équipe béninoise ne s'est pas déplacée à Alger, et c'est logiquement que nous serons qualifiés pour le prochain tour.

Je vais profiter de notre présence au stade du 5-Juillet pour programmer un match d'application entre les joueurs, d'autant plus qu'ils n'ont plus joué sur cette pelouse depuis le mois de mars dernier".

Le MCA devrait affronter au prochain tour la formation tunisienne du CS Sfax, large vainqueur en déplacement face au Mlangede FC du Zanzibar (5-0).

"Je préfère affronter un club maghrébin voisin plutôt qu'une équipe de l'Afrique sub-saharienne avec toutes les conditions difficiles, liées notamment au climat, qui peuvent prévaloir là-bas.

Ca sera une véritable finale avant la lettre avant d'entrer dans les poules.

Nous allons jouer ce derby sur une excellente pelouse, que ce soit à Sfax ou bien à Alger», a-t-il ajouté. Neghiz a estimé que son équipe manquait encore de rythme en ce début de saison, soulignant qu'il comptait y remédier en vue notamment de l'éventuelle double confrontation face au CS Sfax.

"Jouer 90 minutes de la même manière c'est très difficile de le faire. Nous sommes très loin de ce niveau.

Il y a des moments forts au cours desquels il faudra s'imposer et être efficace, et en même temps des moments faibles qu'il faudra gérer.

D'ici au premier match face au CS Sfax (22-23 décembre, ndlr), on va essayer de hisser notre niveau de jeu, en ayant plus d'automatismes et d'enchaînements, cela devrait se réaliser en jouant les matchs du championnat, à travers lesquels on va essayer de régler nos imperfections", a-t-il conclu.

APS

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE Le 1^{er} but de Mahrez contre Burnley nommé pour le but du mois de novembre

Le premier but de Riyad Mahrez contre Burnley (5-0) samedi dernier en match de la 10^e journée du championnat d'Angleterre a été nommé pour le but du mois de novembre en Premier League, a indiqué vendredi le club sur son site officiel.

Aligné dans le onze de départ des Citizens, le capitaine des Verts s'est offert un triplé lors de cette rencontre, avec un doublé dans la première demi-heure de jeu pour permettre aux siens de mener très vite 2-0.

Il a ouvert d'abord le score à la 6^e minute sur une passe dans la surface de De Bruyne.

Avant de doubler le score à la 26^e, sur une touche de Walker, dans un angle fermé, il se débarrasse de deux défenseurs avant d'envoyer le ballon dans le filet opposé.

Au retour des vestiaires, il marquera le 5^e but des siens à la 69^e minute.

De Bruyne lance superbement Foden dans l'espace sur l'aile gauche, ce dernier centre fort au second poteau et Mahrez repend de la tête pour marquer. Le but de Mahrez



sera confronté à plusieurs autres beaux buts marqués au cours du mois de novembre.

Parmi eux, on peut citer Raphinha pour Leeds United

contre Everton, James Ward-Prowse et Danny Ings de Southampton pour leurs buts

contre Aston Villa, Solly March pour sa frappe contre

Villa, le but de Jamie Vardy contre Leeds United, Eberechi Eze pour son effort contre Leeds et la frappe d'Ola Aina contre Everton.

CHAMPIONNAT DE FRANCE/ SAINT-ETIENNE Boudebouz : «J'ai souffert de ma mise à l'écart par Claude Puel»

L'international algérien, Ryad Boudebouz, a évoqué ce vendredi les difficultés qu'il a rencontrées après sa mise à l'écart à Saint-Etienne lors de l'intersaison, mais ne semble pas en vouloir au staff technique.

"A un moment donné, il faut se recentrer sur ce qu'on fait, a indiqué Boudebouz dans un entretien accordé au quotidien le Progrès.

Il ne faut pas oublier qu'on joue au foot parce qu'on aime ça et il faut apprécier les moments. Même si tu souffres, avec tes potes, tu kiffes aussi. Certains s'éparpillent et oublient ça. Pas moi. Pendant les quatre mois, j'ai trop galéré pour venir et me prendre la tête.

J'ai vraiment souffert, même si je ne l'ai pas montré." Saint Etienne avait demandé à Ryad Boudebouz de trouver un nouveau point de chute durant le dernier mercato d'été après qu'il ait refusé de revoir significativement son salaire à la baisse.

Ayant décidé de continuer l'aventure stéphanoise, l'ancien joueur du Bétis Séville ne semble pas en vouloir au staff technique et à la direction après sa mise à l'écart pendant quelques mois.

"C'est toujours une question de respect. Le club te paie. Je ne suis peut-être pas d'accord avec lui mais ce que je dois



faire, c'est sur le pré. Le peu de chose que je peux lui montrer, ça doit être sur le terrain, a expliqué Boudebouz. Je ne suis pas là pour créer des problèmes et je ne suis pas cette personne-là. Si demain je dois quitter le club, je n'ai pas envie de partir en froid avec Claude Puel, son adjoint ou le président parce que j'estime qu'en dehors du foot, nous sommes des personnes et nous nous devons le respect." Boudebouz avait réintégré le groupe professionnel stéphanois en novembre

dernier en rejoignant avec son club lors d'un match amical face à Grenoble (1-2) (3-2) alors que son premier match officiel cette saison était contre le Stade Brestois pour le compte de la 11^e journée.

Arrivé à Saint-Etienne au cours du mercato estival 2019 en provenance du Bétis Séville, Boudebouz (25 sélections) n'a inscrit qu'un seul but en 24 matches la saison dernière, et délivré quatre passes décisives.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) La CAF réagit au forfait des Buffles du Borgou face au MCA

Le match entre le MC Alger et les Buffles du Borgou (Bénin), prévu ce vendredi (15h00) au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte du tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, "ne se jouera pas à la date prévue", et le cas sera traité par la commission d'organisation des compétitions interclubs, a annoncé vendredi la Confédération africaine de football (CAF).

"Dans le cadre du premier

tour préliminaire de la Ligue des champions, le match retour entre MC Alger (Algérie) et Buffles FC du Borgou (Bénin), initialement prévu le vendredi 4 décembre à Alger, ne se jouera pas à la date prévue.

Selon les responsables du Buffles du Borgou, le club n'a pas pu se rendre à Alger à temps, en raison de l'indisponibilité des vols entre les deux pays", a indiqué l'instance continentale dans un

communiqué publié sur son site officiel. Lors de la première manche disputée samedi dernier à Porto-Novo, le Mouloudia a réussi à tenir en échec les Béninois (1-1).

"Le cas sera soumis à la commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi de licence de clubs qui prendra une décision", conclut la CAF.

Les dirigeants du « Doyen » sont allés à la rencontre de

la délégation béninoise à l'aéroport Houari-Boumediène mercredi et jeudi, sur le vol en provenance de Paris, sans que le club béninois ne se manifeste. En ce de qualification du MCA, il affrontera au prochain tour le vainqueur de la double confrontation entre Mlangede FC (Zanzibar) et le CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5). Le match aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

FLICK DONNE DES NOUVELLES DE KIMMICH

Hansi Flick s'est exprimé sur la date de retour de Joshua Kimmich, blessé au genou droit. Blessé au ménisque du genou droit lors de la victoire du Bayern Munich face au Borussia Dortmund (3-2), le 7 novembre, Joshua Kimmich ne devrait pas revenir sur les terrains avant janvier 2021. Présent ce vendredi en conférence de presse à quelques heures d'affronter Leipzig, pour le choc de la 10ème Journée de Bundesliga, l'entraîneur bavarois Hansi Flick a donné des nouvelles du milieu de terrain allemand. "Si ça ne dépendait que de lui, il serait disponible pour jouer 60 minutes demain ! Je vois tous les jours comment il travaille pour son retour. Il n'a plus de douleurs, il progresse bien et a une bonne mentalité", a confié Hansi Flick devant la presse, qui laisse présager un retour plus tôt que prévu pour Joshua Kimmich.



GIROUD A TRANCHÉ POUR SON AVENIR !

L'attaquant des Bleus a décidé de rester à Chelsea, où il est persuadé de pouvoir obtenir plus de temps de jeu. Un doublé contre la Suède pour rappeler qu'il était toujours performant en bleu. Un but à Rennes, puis un incroyable quadruplé à Séville en Ligue des champions pour prouver qu'il était toujours capable de rendre des services à Chelsea. En moins d'un mois, Olivier Giroud a fait du Giroud, en ne se laissant pas abattre par les critiques, les doutes sur sa situation et sur son manque de temps de jeu.

Et alors qu'un départ en janvier semblait inéluctable, en raison du petit coup de pression que lui a mis Didier Deschamps, le champion du monde peut toujours imaginer son avenir du côté de Chelsea. « J'ai eu une conversation avec Didier Deschamps et, évidemment, il m'a dit que si la situation restait comme ça, il faudra prendre une décision en janvier. Mais je suis à peu près sûr que je peux gagner plus de temps de jeu et rester à Chelsea parce que c'est ce que je veux », explique Giroud sur le site officiel des Blues.

RONALDO LA NOUVELLE RÉCOMPENSE

L'attaquant de la Juventus Turin a été élu joueur du mois de novembre en Serie A.

Habitué à recevoir des distinctions individuelles, Cristiano Ronaldo vient d'ajouter à son armoire à trophées le prix du meilleur joueur du mois de novembre en Serie A, succédant ainsi à Papu Gomez (Atalanta) et Zlatan Ibrahimovic (AC Milan), plébiscités respectivement en septembre et octobre. Une récompense logique au vu des prestations du quintuple Ballon d'Or ces dernières semaines. En effet, le Portugais de 35 ans a planté 5 buts en 4

matches disputés durant la période en question. Au total, CR7 a fait trembler les filets à 8 reprises en championnat depuis le début de l'exercice 2020-2021. Par ailleurs, une nouvelle fois buteur en Ligue des champions face au Dynamo Kiev, mercredi, Cristiano Ronaldo a atteint la barre symbolique des 750 buts inscrits en carrière, clubs et sélection confondus.

VAN DIJK COMMENCE SA LONGUE RÉÉDUCATION

Virgil Van Dijk publie des photos pour dévoiler le début de sa rééducation qui devrait durer quatre mois. Liverpool se ravit du début de la rééducation de Virgil Van Dijk. L'international néerlandais dévoile les coulisses de sa remise en forme pour son genou droit détruit après un contact avec Jordan Pickford. Levers de poids ou courses, le roc des Reds va devoir cravacher pendant de longs mois afin de retrouver l'amplitude totale de ses muscles. Son retour est programmé pour le mois de mars.



TUCHEL SUCCESEUR DE SOLSKJAER ?

Thomas Tuchel, l'entraîneur du PSG, dont le contrat arrive à expiration en juin prochain, n'envisagerait pas de poursuivre l'aventure avec le club français. Manchester United pourrait être intéressé par le technicien allemand. S'estimant peu soutenu malgré un quadruplé et une finale de la Ligue des Champions la saison dernière, Thomas Tuchel aurait pris la décision de ne pas poursuivre l'aventure avec le PSG au-delà de la saison actuelle. L'ancien coach du Borussia Dortmund ne manquerait pas de courtisans et Manchester United ferait partie de la longue liste des clubs désireux d'accueillir le technicien allemand, rapporte L'Equipe. Si Ed Woodward a récemment apporté son soutien à Ole-Gunnar Solskjaer, le manager de Manchester United ne fait pas l'unanimité en interne. Le manque de constance de son équipe et des résultats en dents de scie malgré les 220 millions d'euros dépensés en un an pour renforcer le groupe, pourraient être fatal au technicien norvégien.

Neuer a eu peur pour sa carrière

Le portier allemand de 34 ans s'est confié à L'Equipe sur ses doutes lors de sa blessure au pied, qui lui a fait loupé presque toute la saison 2017-2018. "A ce moment-là, l'important pour moi était de rejouer au football. Ma carrière était un peu en balance. C'est pour ça que j'étais juste heureux d'avoir du temps de jeu et de me retrouver de nouveau dans le but. J'ai eu du temps et beaucoup de soutien aussi. C'est désormais derrière moi et la stabilité est là, je me sens très bien. Je suis soulagé que mon corps me laisse tranquille et je ne me dis pas que je vais arrêter dans quelques années. Je continuerai tant que je serai en bonne santé et que j'aurai du plaisir." Manuel Neuer a retrouvé son niveau et sa forme, au point de participer activement à l'excellente saison dernière de son club, le Bayern Munich, qui a fait le triplé (C1, Bundesliga, Coupe d'Allemagne).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

CHAHID DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Djerad présente ses condoléances au chef d'Etat-Major de l'ANP ainsi qu'à la famille du sergent-chef Lelmaya Seifeddine

Suite au décès en champ d'honneur du sergent-chef Lelmaya Seifeddine, lors d'un accrochage avec un groupe terroriste dans la wilaya de Jijel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a exprimé, jeudi dans un tweet, "ses sincères condoléances et sa profonde compassion au chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), à la famille du chahid ainsi qu'à tous les éléments de l'armée". Suite au décès en champ

d'honneur du sergent-chef Lelmaya Seifeddine, lors d'un accrochage avec un groupe terroriste dans la wilaya de Jijel, je présente en cette douloureuse circonstance, mes sincères condoléances et exprime ma profonde compassion au chef d'Etat-Major de l'ANP, à la famille du chahid ainsi qu'à tous les éléments de l'armée, priant le Tout-Puissant de l'accueillir parmi les martyrs et les vertueux", a écrit M.Djerad. Le sergent-chef Lelmaya

Sifeddine est tombé en martyr au champ d'honneur, mercredi, lors d'un accrochage avec un groupe terroriste, dans la zone d'Oued Bouayache près de la commune d'El-Ancer (Jijel) en 5^e région militaire où se poursuit une opération de recherche et de ratissage qui a permis mardi dernier d'éliminer trois terroristes et de récupérer trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une grande quantité de munitions.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Djerad: "l'Algérie appelle la communauté internationale à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a appelé jeudi la communauté internationale à l'union, à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revivifié et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées. Dans une allocution prononcée par visioconférence devant la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la lutte contre la pandémie Covid-19, M. Djerad a indiqué que « La nature et l'impact de cette tragédie mondiale, qui n'a épargné aucun pays, exige de nous, tous, union et entraide afin de favoriser, rapidement, une solution globale et coordonnée permettant à l'ensemble des Etats de garantir à leurs citoyens une prise en charge sanitaire adéquate, ajoutant que « nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples ».

Après avoir rappelé que la « gravité de la situation actuelle que traverse nos peuples requiert la mobilisation de tous, la conjugaison des efforts et la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revivifié et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées », le Premier ministre a affirmé que « la garantie d'un accès rapide et équitable de l'ensemble des Etats et peuples au vaccin sera probablement le premier défi qu'il nous faudra relever pour élever la valeur de solidarité, qui s'impose aujourd'hui non seulement en tant que haute valeur humanitaire, mais en tant que nécessité impérieuse pour faire face à une menace

collective, qui ne reconnaît ni les frontières, ni les distinctions entre les hommes ». « En effet, cette pandémie a exacerbé la pauvreté, approfondi les inégalités et aggravé la situation des pays vulnérables, notamment africains, qui ne possèdent ni les moyens nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie, ni la capacité de faire face aux défis qui en découlent. Des défis constituant un poids supplémentaire en plus des multiples crises auxquelles est confronté le monde, à l'instar des changements climatiques, des catastrophes naturelles, du terrorisme, des conflits armés, de l'émigration clandestine et du racisme.

Une telle situation ne peut que se répéter négativement sur le relatif progrès enregistré par ces pays dans la réalisation des objectifs du développement durable (ODD), a-t-il soutenu. Et d'ajouter que « L'interdépendance des économies, la corrélation des situations et les politiques adoptées imposent d'accorder un intérêt particulier aux besoins des peuples démunis et marginalisés. La responsabilité doit être, en effet, collective et appropriée aux capacités et aux besoins de chacune des parties, loin des approches unilatérales et de l'égoïsme qui creusent les inégalités. La conséquence étant des centaines de millions de personnes confrontées à des conflits, à la famine, à la malnutrition et à la privation de soins. Ce sont là, incontestablement, les plus atroces images du contraire de l'éthique et de la justice », a souligné M. Djerad. Rappelant que l'Algérie a pris conscience, dès l'apparition des premiers cas, de la gravité de cette menace sani-

taire et arrêté des mesures urgentes et préventives pour y faire face et préserver la santé et l'intégrité du citoyen. Le Premier ministre a précisé qu'« Elle a été, ainsi, parmi les premiers pays à prendre d'importantes dispositions préventives, notamment la fermeture des frontières, la consolidation des dispositifs de prévention sanitaire, la mise en place d'un dispositif de confinement adapté et des protocoles sanitaires garantissant la continuité des différentes activités, socioéconomiques et pédagogiques ». « Des moyens humains et matériels conséquents ont également été mobilisés pour renforcer le système de santé face à cette pandémie, à travers l'encouragement et la protection de la ressource humaine, la mise à disposition de divers matériels et équipements médicaux, l'augmentation de la capacité d'accueil des hôpitaux et l'amélioration des protocoles de diagnostic et d'enquête épidémiologique », a-t-il ajouté. Par ailleurs, et face aux impacts économiques de cette situation sanitaire, une batterie de mesures a été prise pour l'encouragement des entreprises de production à poursuivre leurs activités, ainsi que des aides exceptionnelles aux entreprises impactées et aux petits artisans et catégories vulnérables et démunies au titre de soutien en cette difficile conjoncture, précise M. Djerad. A ce propos, il a fait savoir qu'en dépit « des circonstances économiques qui connaissent l'Algérie du fait de l'impact de cette crise, qui coïncide avec une baisse des ressources de l'Etat suite à la chute des cours du pétrole, mon pays est demeuré attentif aux impératifs de la solidarité internationale face à cette

pandémie à travers son adhésion efficace aux différentes initiatives visant le raffermissement des capacités des Etats et la coordination des efforts en la matière. « Partant de cet engagement, l'Algérie n'a pas tardé à apporter sa contribution au Fonds des Nations Unies pour la riposte mondiale au virus, ainsi qu'au Fonds créé par l'Union africaine (UA) pour la lutte contre la pandémie », indique encore le Premier ministre. « L'Algérie a procédé, en plus, à l'envoi de quantités considérables d'aides humanitaires et médicales à nombre de pays frères et amis en appui à leurs efforts de développement et sanitaires, en sus de l'équipement d'un hôpital dans la région de Tindouf au profit des réfugiés sahraouis », a-t-il ajouté. « Notre rencontre intervenant dans une conjoncture inédite de par les répercussions de la pandémie Covid-19 sur les plans sanitaire, humain, socioéconomique et financier, je me dois, à l'entame de mon allocution, de saluer et de témoigner toute ma considération aux personnels soignants, partout dans le monde, pour leur engagement héroïque, leurs sacrifices et leur persévérance face à cette crise », a-t-il déclaré. Aussi, M. Djerad n'a pas manqué de se recueillir à la mémoire des victimes de cette catastrophe sanitaire, priant le Tout-Puissant pour la guérison et le rétablissement de tous les malades. Il a également salué l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour son rôle dans l'appui aux Etats, en cette conjoncture critique, et ses efforts constants pour la coordination des actions internationales face aux effets néfastes de cette pandémie.

ALGÉRIE-ITALIE M. Boukadoum reçoit son homologue italien Luigi Di-Maio

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu samedi à Alger, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. Elle a été élargie par la suite aux membres des deux délégations. Il s'agit de la deuxième visite de M. Di-Maio à Alger, au titre de "la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie", a précisé le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette visite constituera, également, "une occasion de passer en revue les axes prioritaires de la coopération bilatérale et d'examiner l'agenda des

grandes échéances à venir, notamment la tenue, au cours de l'année 2021, de la 4^{ème} réunion de Haut niveau". Les questions d'actualité régionales et internationales, en particulier, l'évolution récente au Sahara occidental ainsi que la situation en Libye et au Mali, figureront également à l'ordre du jour des entretiens entre les chefs de la diplomatie des deux pays.

AIR ALGÉRIE 24 vols de rapatriements prévus du 4 au 19 décembre 2020

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a programmé au total 24 vols de rapatriements des ressortissants algériens bloqués à l'étranger et des voyageurs souhaitant rejoindre l'Algérie pour des motifs exceptionnels, a indiqué jeudi un communiqué de la compagnie.

Ce programme de vols de rapatriements concerne sept (7) pays à travers le monde et prévus durant la période allant du 4 au 19 décembre 2020, a précisé la même source. Au départ de la France, la compagnie nationale a annoncé la programmation de six vols entre Paris et Alger prévus les 04/06/08/10/14 et 16 décembre. Un autre vol entre Paris et Oran est prévu le 10 décembre, qui sera suivi par un vol entre Paris et Constantine le 12 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 09/11/13/15 et 17 décembre. Au départ de l'Espagne, il est prévu un vol entre Barcelone et Alger le 11 décembre, suivi par un autre entre Madrid et Alger le 13 décembre ainsi qu'un vol entre Alicante et Alger le 15 décembre. Des vols de rapatriement sont aussi annoncés au départ des Emirats Arabes Unis, entre D ubai et Alger, les 14, 16 et 19 décembre, et au départ de l'Egypte par un vol entre Le Caire et Alger programmé le 17 décembre. La compagnie nationale a programmé également des vols au départ de la Jordanie (Amman-Alger prévu le 12 décembre) et au départ de l'Arabie saoudite (Djeddah-Alger prévus les 13 et 15 décembre). Le plan de rapatriement concerne, en outre, les ressortissants bloqués au Canada, avec la programmation d'un vol entre Montréal et Alger le 18 décembre.

Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif au plus tard 72 heures avant la date du vol, a indiqué la compagnie nationale tout en précisant que des mises à jour pourraient être apportées selon l'évolution de la situation.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Djerad : "la Zlecaf, un choix stratégique pour l'Algérie"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réaffirmé, samedi, que la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), dont le lancement effectif est prévu début 2021, constituait pour l'Algérie "un choix stratégique", appelant à "davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens".

Dans son allocution aux travaux de la 13^e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) tenus en visioconférence, M. Djerad a déclaré que "pour l'Algérie, la Zlecaf est un choix stratégique, exigeant un conjugaison des efforts pour aller de l'avant dans la concrétisation des objectifs de développement de notre continent et de nos pays, et la consolidation de la paix et de la sécurité, étroitement liée aux progrès du développement économique". Le Premier ministre a estimé que "l'avancement" réalisé, aujourd'hui, dans l'activation de la Zlecaf, dont le lancement sera effectif à partir de janvier 2021 avec le début des échanges de marchandises et de services, sans restrictions entre les pays membres, "nous incite à consentir davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens".

Estimant que ces difficultés et questions "peuvent impacter l'activation totale de la Zlecaf", M. Djerad a cité, notamment, celles ayant trait aux règles d'origine, aux tarifs douaniers et aux listes d'engagements relatifs au commerce de services. Il a souligné, dans ce sens, "l'adhésion de l'Algérie au consensus enregistré au niveau des instances de négociation, concernant les questions en suspens en lien avec les règles d'origine", assurant que "l'élaboration des offres tarifaires du commerce des biens et des services et des offres préliminaires des secteurs prioritaires pour le commerce de services algérien, est en voie de finalisation".

"Convaincu de l'importance de la complémentarité économique africaine, l'Algérie a été parmi les premiers pays à ratifier l'accord de création de la Zlecaf, lors de la 10^e session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat

et de Gouvernement en mars 2018, et a pris part, régulièrement et efficacement, depuis le lancement des négociations en 2016, à toutes les réunions des instances de négociation et à tous les niveaux", a rappelé le Premier ministre. Et d'ajouter : "Elle a également donné une dimension importante à ce projet en oeuvrant la mise en place d'une haute et entité chargée de la gestion et du suivi de ce dossier stratégique".

M. Djerad a rappelé, à dans ce sens, l'entérinement récemment par le Parlement algérien de l'Accord de création de la Zlecaf, le dépôt des instruments de ratification devant se faire dès le parachèvement des procédures internes". Mettant en exergue "la vision de l'Algérie tendant à conférer aux infrastructures nationales et projets structurants régionaux, un caractère complémentaire et intégré". Il a souligné que cette vision "s'inscrit en droite ligne de sa fidélité constante à sa dimension africaine, à ses engagements continentaux et à sa politique de solidarité envers les pays africains".

"Des projets qui profiteront, inéluctablement, à la Zlecaf, en ce sens qu'ils garantiront le soutien logistique indispensable, notamment à travers la Transsaharienne Alger - Lagos (Nigéria), le Gazoduc entre l'Algérie et le Nigéria, la liaison fibre optique Alger-Abuja et le port de Cherchell, en tant que hub de fret maritime".

Commerce interafricain : Une hausse de 16 % à 52 % à la faveur de la Zlecaf

La création de la Zlecaf, a estimé le Premier ministre, "est une opportunité cruciale pour intensifier et développer le commerce interafricain", qui devrait connaître, a-t-il ajouté, "une hausse significative, en sus de la consolidation des objectifs de complémentarité et d'intégration continentales à travers le commerce et l'investissement, deux éléments clés pour le soutien de la croissance et du développement économique durable". "Avec un marché de 1,2 milliards de personnes, d'une valeur de 3000 milliards USD et un

Produit intérieur de 2,5 milliards USD, les potentialités et les capacités économiques de l'Afrique connaîtront une exploitation optimale grâce aux flux commerciaux intracontinentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel, qui ne dépasse pas 16%", a-t-il fait remarquer. M. Djerad a relevé, également, que "le développement du commerce interafricain contribuera au développement des chaînes de valeurs régionales, de l'industrialisation et de la création des opportunités d'emploi", ajoutant que "le démantèlement tarifaire progressif entre les Etats africains, à hauteur de 90% de positions tarifaires sur 3 ans, donnera la priorité aux entreprises africaines afin de répondre aux besoins croissants du marché africain et de profiter de ses avantages". Au début de son allocution M. Djerad a transmis les salutations, les vœux de succès et les félicitations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, pour "sa direction clairvoyante et notre organisation continentale et son fort attachement à la relation de l'action commune. Un attachement qui s'est manifesté par ses efforts inlassables pour l'organisation de deux sommets extraordinaires, en dépit de la conjoncture difficile qu'impose la pandémie de Coronavirus à nos pays et au monde entier". Il a également adressé les remerciements au président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, pour "les efforts déployés dans le cadre du mandat qui lui a été confié par notre organisation, pour que le projet de la Zlecaf atteigne cette phase avancée à laquelle nous assistons aujourd'hui". "La tenue de notre Sommet autour de ce thème important, en dépit de la conjoncture que traversent nos pays du fait de la propagation de la pandémie de Coronavirus, témoigne d'une véritable volonté d'aller de l'avant dans la concrétisation des nobles objectifs tracés par les pères fondateurs et affirmée par les sommets successifs de l'UA, notamment en ce qui a trait à l'intégration continentale et à la complémentarité économique", a conclu le Premier ministre.